



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2003-III-60

ISBN 0-660-61834-6



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

Budget des dépenses 2002-2003

Rapport sur les plans et les priorités

L'Honorable Don Boudria, C.P.
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux
Receveur général du Canada

Table des matières

Section I -	Message	1
	Message du ministre.....	1
	Déclaration de la direction.....	3
Section II -	Vue d'ensemble du Ministère	5
	Raison d'être.....	5
	Priorités stratégiques.....	5
	Organisation des programmes et des secteurs d'activité.....	5
	Environnement opérationnel de TPSGC.....	6
Section III -	Plans et Priorités	11
	Plans et Priorités	11
	Programme des services gouvernementaux.....	11
	▪ Services immobiliers.....	11
	▪ Service des approvisionnements.....	17
	▪ Receveur général.....	23
	▪ Rémunération de la fonction publique.....	27
	▪ Services communs de télécommunications et d'informatique.....	31
	▪ Conseils et Vérification Canada.....	37
	▪ Bureau de la traduction.....	40
	▪ Soutien opérationnel.....	44
	Programme des sociétés d'État.....	51
	▪ Queens Quay West Land Corporation.....	51
Section IV -	Initiatives conjointes	53
	Stratégie de développement durable.....	53
	Projet Gouvernement en direct.....	54
Section V -	Organisation	57
	Structure du Ministère.....	57
	Plan des dépenses.....	58

Section VI - Renseignements financiers	59
Sommaire des tableaux financiers	
1: Sommaire des dépenses d'immobilisations, par secteur d'activité.....	59
2: Renseignements sur les dépenses des grands projets en immobilisations, par secteur d'activité.....	60
3: Sommaire des paiements de transfert, par secteur d'activité.....	62
4: Sources des recettes disponibles, par secteur d'activité.....	63
5: Source des recettes non disponibles.....	65
6: Coût net des programmes pour le Budget des dépenses 2001-2002.....	65
7: Fonds renouvelable des Services immobiliers.....	66
8: Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers.....	67
9: Fonds renouvelable des Services optionnels.....	68
10: Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique.....	69
11: Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada.....	70
12: Fonds renouvelable du Bureau de la traduction.....	71
13: Fonds renouvelable de la Production de défense.....	72
14: Prêts, investissements et avances (non budgétaires).....	72
Section VII - Autres renseignements	73
Pour de plus amples renseignements.....	73

Section I - Message du ministre



L'Honorable Don Boudria

Je suis heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour 2002-2003.

Le Rapport met en évidence l'appui continu de mon ministère à l'égard des priorités du gouvernement, qui ont été énoncées dans le discours du Trône du 30 janvier 2001, ainsi que les nouvelles priorités du gouvernement en matière de sécurité, qui ont été présentées dans l'exposé budgétaire du 10 décembre 2001.

Partout au pays, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle dans presque toutes les grandes initiatives du gouvernement, que ce soit un nouvel emplacement,

un programme élargi, une acquisition majeure de l'État ou une intervention d'urgence. TPSGC, l'organisme de choix du gouvernement en ce qui a trait au service, aide les institutions fédérales à faire ce qu'elles font le mieux : servir les Canadiens et les Canadiennes.

Nous continuerons d'aider le gouvernement à bâtir une économie de premier plan en tablant sur les innovations, les idées, le talent et l'excellence. Notre initiative Gouvernement en direct, par exemple, nous permettra d'améliorer nos services aux Canadiens et Canadiennes, et assurer le meilleur rapport coût-efficacité. Nous faciliterons la création d'une société où tout le monde trouve sa place en respectant notre engagement de constituer une main-d'œuvre représentative de la population canadienne. Nous ferons la promotion d'un environnement sain par l'intermédiaire de notre Stratégie de développement durable. L'initiative du Ministère visant à favoriser la coopération internationale nous permettra d'accroître la présence du Canada dans le monde.

Finalement, dans le contexte international actuel, nous devons faire plus pour la sécurité du Canada. Par conséquent, je demande aux fonctionnaires de mon ministère de faire tout leur possible pour déterminer, dans le cadre du mandat de notre organisation, les diverses façons de contribuer à la sécurité de notre pays.

Je suis fier de mon ministère et de ses employés qui, grâce à leurs habiletés, énergie et engagement envers le Canada, contribuent tous les jours au bien-être de notre nation. Nous devons continuer à recruter les personnes les plus compétentes. Nous devons continuer à communiquer nos objectifs de façon claire et simple. Enfin, nous devons renforcer notre capacité au moyen d'une main-d'oeuvre représentative de la population canadienne, et de sorte que TPSGC demeure une organisation rationnelle, dynamique et en pleine évolution, contribuant à la qualité de vie de la population canadienne.

L'honorable Don Boudria, c.p., député
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux
Receveur général du Canada

Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003 de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement les plans et priorités de l'organisation;
- sont conformes aux principes de présentation énoncés dans les Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités;
- sont complets et exacts; et
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion du Ministère.

Je suis satisfaite des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire ce Rapport sur les plans et les priorités.

Le *Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR)*, sur lequel se fonde le présent document, a été approuvé par les ministres du Conseil du Trésor. Il sert de fondement de responsabilisation à l'égard des résultats obtenus, compte tenu des ressources fournies et des pouvoirs attribués.

La sous-ministre,
Janice Cochrane

Février 2002

Section II - Vue d'ensemble du Ministère

Raison d'être

TPSGC est un organisme de service qui appuie les programmes de plus d'une centaine de ministères et d'organismes fédéraux qui fournissent des services aux Canadiens et aux Canadiennes. TPSGC offre une vaste gamme de services qui aident les ministères et organismes clients à atteindre leurs objectifs et à optimiser l'utilisation des deniers publics dans le contexte des politiques gouvernementales en accordant toute l'importance voulue aux valeurs que représentent la prudence, la probité et la transparence.

Priorités stratégiques

TPSGC fournit des services dans un environnement caractérisé par des attentes de plus en plus nombreuses de la part des Canadiens et des Canadiennes, par la préoccupation constante d'être rentable, par des processus de gestion intégrée et par l'avènement continu de nouvelles technologies. Nous continuons de promouvoir un cadre de ressources humaines qui tient compte des valeurs dans le secteur public et qui est lié aux besoins des clients. Dans ce contexte, le Ministère a établi les priorités stratégiques suivantes pour la période de planification :

- continuer d'améliorer sa contribution au gouvernement et à la population canadienne;
- améliorer la qualité de ses services par une prestation mieux intégrée de ces derniers, adaptée aux besoins des clients;
- promouvoir la mise en place de services électroniques au sein du gouvernement;
- devenir une organisation de choix, se doter d'un effectif représentatif, souple et dynamique, capable de s'adapter aux besoins des clients;
- assurer le meilleur rapport coût-efficacité dans ses activités.

Ces priorités font régulièrement l'objet d'examen lors de notre processus continu d'évaluation et de renouvellement. Ceci inclut un dialogue avec nos employés et nos intervenants concernant notre orientation future. La prestation de nos services doit être centrée sur les besoins de nos clients et ceux des Canadiens et des Canadiennes.

Organisation des programmes et des secteurs d'activité

TPSGC gère ses activités principales au sein du Programme des services gouvernementaux.

Programme des services gouvernementaux (PSG)

PSG est composé des huit secteurs d'activité que voici :

- Services immobiliers
- Service des approvisionnements

- Receveur général
- Rémunération de la fonction publique
- Services communs de télécommunications et d'informatique
- Conseils et Vérification Canada
- Bureau de la traduction
- Soutien opérationnel

TPSGC a des bureaux et offre des services à travers le Canada, aux États-Unis et à l'étranger. Le Ministère fournit des services à travers le Canada par l'entremise de ses bureaux qui sont répartis dans cinq régions, soit les régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest et du Pacifique.

Tous les secteurs d'activité ont pour but de fournir des services aux ministères et aux organismes clients, à l'exception de celui du Soutien opérationnel, qui assure la coordination et fournit des services généraux au Ministère. Les secteurs d'activité sont financés au moyen de crédits nets et de fonds renouvelables.

Le Ministère utilise différentes approches pour atteindre son but et les objectifs de ses secteurs d'activité. Mentionnons, par exemple, le recours à des *organismes de service spéciaux* comme Conseils et Vérification Canada et le Bureau de la traduction, qui ont plus de latitude dans la gestion de leurs activités. Cette marge de manoeuvre cependant s'exerce à l'intérieur d'un cadre de planification ministériel qui prévoit l'établissement et l'approbation de plans d'affaires annuels.

Programme des Sociétés d'État (PSE)

Le Programme des sociétés d'État autorise et établit des paiements à l'intention de Queens Quay West Land Corporation, conformément à des accords approuvés par le gouverneur en conseil. En janvier 2002, la responsabilité ministérielle de la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. a été transférée au ministre d'État, vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, et n'est plus un secteur d'activité au sein du Programme des sociétés d'État de TPSGC.

- Queens Quay West Land Corporation

Environnement opérationnel de TPSGC

Établissement du contexte : Défis et risques

TPSGC fournit une vaste gamme de services aux ministères et organismes clients et, de façon directe, aux Canadiens et aux Canadiennes, dans un environnement en constante évolution. Notre rôle à l'intérieur de l'administration fédérale évolue en fonction de cet environnement : nous devons fournir des services transparents et intégrés qui ont été conçus selon un plan global. Par contre, notre objectif demeure le même, soit être considéré comme le meilleur fournisseur de services pour le gouvernement du Canada et dans le monde entier.

Les meilleures traditions et valeurs de la fonction publique doivent se refléter dans tout ce que fait TPSGC. La nature délicate des activités du Ministère exige une intégrité totale. Nous savons que la confiance de la population canadienne doit se mériter tous les jours.

Nous nous devons de gérer les risques sur les plans stratégique et opérationnel, pour assurer la prestation de nos services courants et nous acquitter de notre mandat. Grâce à un exercice de gestion des risques, nous sommes en mesure de déterminer les questions qui présentent des risques et des défis pour le Ministère dans son ensemble. Cet exercice nous fournit des paramètres pour la planification des activités et l'établissement des priorités en rapport avec la période de planification.

Selon l'environnement opérationnel de TPSGC, certains éléments constituent des sources de risques et de défis pour la période de planification 2002-2003 et les périodes subséquentes. Ces éléments sont :

- une demande accrue de services globaux intégrés
- la constitution et le maintien de l'effectif
- la mise en oeuvre du projet Gouvernement en direct et la prestation de services par des moyens électroniques
- la sécurité et les mesures d'urgence en situation de crise

Ces défis et risques, ainsi que les priorités qui sont établies pour y faire face, guideront nos activités de la façon indiquée dans notre plan. Ces questions sont traitées plus en détail dans le reste de la présente section, tout comme les diverses orientations que nous adopterons au cours de la période de planification à venir.

TPSGC continuera de répondre aux besoins de ses clients et de relever les défis qui se présentent au fur et à mesure qu'évoluent les besoins des ministères et organismes fédéraux, ainsi que ceux des Canadiens et des Canadiennes.

Les demandes de services sont en hausse tout comme les attentes des clients. Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à une prestation transparente de services accessibles à guichet unique. Pour fournir des services rapides et appropriés qui satisfont aux exigences accrues de la population, les ministères et organismes clients dépendent de plus en plus de TPSGC qui les aide à élaborer des méthodes adaptées et novatrices en matière de conception et de prestation de services. De plus, ils s'attendent à ce que TPSGC soit un partenaire tout aussi désireux qu'eux d'atteindre les buts visés. Pour être en mesure de remplir ce rôle, nous devons, dès le début du processus de planification, travailler en collaboration avec les principaux intéressés, c'est-à-dire les ministères et organismes clients.

En même temps, nous devons faire en sorte que nos programmes répondent aux critères d'intégrité établis, et démontrer que nous offrons les meilleurs services possible tout en utilisant à bon escient les ressources financières. Nous devons également continuer à collaborer avec d'autres ministères et ordres de gouvernement, ainsi qu'à administrer

judicieusement nos programmes. Afin d'améliorer la prestation électronique de nos services, nous devons recourir aux nouvelles technologies et saisir les occasions qui s'offrent à nous pour intégrer les services que nous offrons. Grâce à un processus de consultation continu avec notre personnel, nos clients et la population en général, ainsi qu'à nos programmes internationaux, nous nous assurerons d'offrir les meilleurs services personnalisés qui soient.

Pour répondre aux besoins de ses clients, le Ministère doit continuellement faire face au défi que représente la constitution d'un effectif compétent et novateur, qui est représentatif de l'ensemble de la population canadienne.

Notre rendement dépend de nos employés. Nous devons donc amener la direction à se préparer à relever les défis à venir en ce qui a trait à la prestation des services et au milieu de travail. Pour constituer une main-d'oeuvre représentative et maintenir en poste les employés expérimentés, les efforts doivent porter principalement sur le recrutement et la formation des employés. Nous devons élaborer des stratégies de gestion des changements qui permettent aux personnes de travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs. Enfin, comme le cadre de gestion des ressources humaines est en train de subir des changements importants, il faut établir des partenariats, tant à l'interne qu'à l'externe, en vue de mettre rapidement en place un cadre de gestion moderne.

Les efforts entrepris pour mettre en œuvre le projet Gouvernement en direct et favoriser la prestation de services électroniques à la population continueront d'influencer grandement les activités de TPSGC.

La gestion de l'information et la technologie de l'information constituent des éléments de première importance qui permettent à TPSGC de fournir des services directement aux Canadiens et aux Canadiennes, de satisfaire aux principales exigences opérationnelles de l'ensemble de l'administration fédérale, et de fournir des services centraux et communs à tous les ministères et organismes fédéraux. En raison de l'envergure de ses programmes et de la vaste portée de ses systèmes, TPSGC doit se doter de systèmes d'information qui sont à la fois fiables, rentables et protégés. Pour ce faire, nos employés doivent posséder les compétences techniques requises pour produire les systèmes de technologie de l'information nécessaires à la réalisation des activités gouvernementales et du projet Gouvernement en direct, ainsi que pour fournir les services connexes. Mentionnons que nos systèmes doivent nous permettre de gérer efficacement un très grand nombre de fonctions et d'informations ayant trait aux activités gouvernementales, dans un environnement hautement sécuritaire.

Au cours de la prochaine période de planification, nous devons assurer un niveau élevé de sécurité des systèmes, maintenir, tout en allant de l'avant avec la réalisation du projet Gouvernement en direct, les degrés d'efficacité et de fiabilité des opérations effectuées par les systèmes vieillissants, veiller à ce que les immobilisations de TPSGC touchant la technologie de l'information soient bien gérées, et, enfin, s'assurer d'attirer et de maintenir en poste les employés possédant les habiletés requises.

TPSGC fait face aux défis que posent des exigences accrues relativement à la sécurité et aux mesures d'urgence en situation de crise. Bon nombre de secteurs ont déterminé les questions qui doivent être traitées en priorité au cours de la période 2002-2003 et des périodes subséquentes.

Les événements du 11 septembre 2001 ont eu des répercussions sur la façon dont le gouvernement du Canada établit ses priorités, et ces effets continueront à se faire sentir. En effet, les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que l'administration fédérale déploie les ressources nécessaires à la sauvegarde de l'infrastructure gouvernementale, infrastructure qui est garante de leur mode de vie. TPSGC est gardien de la presque totalité de l'infrastructure du gouvernement fédéral, par exemple les versements de paiements aux Canadiens et aux Canadiennes ainsi que les immeubles et centres de services gouvernementaux.

TPSGC joue un rôle de chef de file pour assurer de façon adéquate la sécurité des installations de l'administration fédérale, ainsi que celle des personnes qui y travaillent. Nous devons effectuer une évaluation de la menace et des risques en ce qui touche, par exemple, l'emplacement et la sécurité des lieux où s'effectuent certaines tâches telles que la manipulation du courrier et le contrôle de la circulation de l'air.

TPSGC doit répondre à des demandes d'approvisionnement provenant d'un grand nombre de ministères et d'organismes qui ont entrepris des projets importants devant, pour la plupart, être réalisés rapidement, et visant à fournir au gouvernement et à la population les services de sécurité auxquels ils ont droit. Le besoin pour le Ministère de répondre à de telles demandes dans les délais voulus a créé des contraintes énormes en ce qui a trait aux ressources – contraintes qui, prévoit-on, persisteront.

En ce qui concerne les systèmes permettant à l'administration fédérale de verser des paiements aux Canadiens et aux Canadiennes, de fortes pressions sont exercées pour que des changements leur soient apportés, car il y a peu de tolérance, sinon aucune, aux erreurs. Pour la prestation de services de ce type, la précision et la rapidité sont des facteurs de toute première importance. La sécurité s'avère également une question de nature délicate, étant donné le besoin de maintenir l'intégrité des transactions financières du gouvernement et le risque omniprésent de fraude existant dans un environnement électronique. De même, la capacité d'assurer la continuité des opérations constitue une préoccupation de taille, considérant le fait que l'exécution des fonctions de paiement doit se poursuivre au cours d'un sinistre et de la période qui suit.

Par ailleurs, comme les questions liées à la sécurité ont des répercussions importantes sur nos activités, des stratégies spécifiques et intégrées couvrant tous les aspects liés à la sécurité, à la santé et à l'intervention en situation de crise doivent être mises en place dans l'ensemble du Ministère. TPSGC a donc créé un nouveau secteur dont le rôle est d'améliorer la coordination de ces stratégies avec les organismes centraux et les organisations nationales, ainsi que d'établir, à l'échelle internationale, les liens nécessaires pour mener sa tâche à bien.

En résumé, les ressources que nous possédons et les solutions que nous mettons en œuvre sont à la mesure des défis et des risques auxquels nous devons faire face. La section III du présent document, intitulée *Plans et priorités*, traite de la façon dont TPSGC entend relever ces défis.

Section III – Plans et priorités

La présente section comprend les plans de nos secteurs d'activité. Elle fait état, pour chaque secteur d'activité, des objectifs, du contexte de la planification, des résultats prévus, des activités connexes, des ressources et des mesures de rendement. Le Conseil du Trésor a approuvé tous les énoncés de résultats ayant rapport au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation du Ministère. Les activités clés qui sont présentées pour chaque secteur d'activité constituent les principaux projets qui permettront à TPSGC d'atteindre les objectifs visés au cours de la période de planification.

Programme des services gouvernementaux

Services immobiliers

<http://www.tpsgc.gc.ca/si/>

Objectif

Fournir à nos clients une gamme complète de services immobiliers et des conseils spécialisés et stratégiques qui appuient le gouvernement du Canada dans l'exécution des programmes destinés aux Canadiens et aux Canadiennes.

Description

- Fournir un milieu de travail productif à environ 187 000 fonctionnaires fédéraux, dispersés dans quelque 100 ministères et organismes, et gérer un ensemble de locaux d'une superficie de 6 millions de mètres carrés, répartis dans 2 500 emplacements au pays.
- Assumer, à titre de gardien, la gérance des immeubles fédéraux à bureaux, des installations d'utilisation commune, des ouvrages de génie (par exemple les ponts et les barrages) et des trésors nationaux, tels que la Cité parlementaire et les autres édifices patrimoniaux, répartis dans l'ensemble du Canada.
- Fournir aux autres ministères et organismes des conseils spécialisés et stratégiques ainsi que des services professionnels et techniques, notamment dans les domaines de l'architecture et du génie, de l'immobilier et de la gestion des biens et des installations; administrer, au nom du gouvernement fédéral, les paiements versés en remplacement d'impôts et le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, lequel facilite la cession des immeubles dont le gouvernement n'a plus besoin.

Contexte de la planification

Au cours des dernières années, la demande de locaux à bureaux des organisations fédérales s'est considérablement accrue. De nouvelles initiatives touchant la sécurité publique, l'environnement, les collectivités autochtones et les Premières nations et l'infrastructure urbaine, augmentent notre charge de travail. En plus de fournir des locaux pour appuyer de nouvelles initiatives, les Services immobiliers (SI) doivent fournir des solutions intégrées et novatrices relativement à l'immobilier (espace physique, infrastructure pour les communications informationnelles et phoniques) à l'appui de l'engagement du gouvernement à offrir un milieu de travail de choix.

Les SI doivent améliorer leur capacité de faire face à cette nouvelle situation en élaborant des stratégies exhaustives de gestion des ressources humaines, financières et technologiques et en les intégrant à nos stratégies d'affaires. Avec presque la moitié des employés des SI qui seront admissibles à la retraite au cours des dix prochaines années, nous devons mettre l'accent sur le recrutement, le maintien en poste et le perfectionnement afin d'assurer notre avenir. Nous nous engageons à tirer pleinement profit de nos partenariats avec le secteur privé pour la prestation de services afin de répondre aux besoins de nos clients. Notre vision pour l'avenir est de fournir à nos clients, dans les délais requis, des services intégrés qui sont adaptés à leurs besoins.

Les SI doivent satisfaire à la demande de leurs clients en matière de services abordables et rapides tout en faisant preuve de prudence, de probité et de transparence, comme l'exige la population canadienne d'une organisation gouvernementale. Nous y parviendrons en mettant en oeuvre des solutions innovatrices qui englobent des nouveaux modèles de prestation de services, la technologie, des partenariats et une planification intégrée. Cette façon de procéder nous permettra de devenir le meilleur organisme de services qui soit.

Nous avons établi les priorités suivantes :

Améliorer notre valeur auprès des clients : Un cadre rigide sera mis en place afin que les projets soient réalisés en respectant les délais, des normes de qualité élevées et les budgets prévus. Nous fournirons une plus vaste gamme de services intégrés, y compris des conseils.

Élargir notre rôle dans l'élaboration des politiques gouvernementales : Les initiatives concernant l'immobilier, telles que les affaires urbaines, le développement durable, l'assainissement de l'environnement et la garde des biens du patrimoine, représentent quelques-uns des secteurs d'intérêt auxquels nous apporterons une contribution importante lors de l'élaboration des politiques et des programmes fédéraux.

Gérer les biens immobiliers fédéraux : Nous mettrons en oeuvre un cadre de gestion novateur et prudent en ce qui concerne les biens immobiliers et les investissements. Nous mettrons aussi en place une stratégie de gestion des locaux pour répondre aux besoins de nos clients dans la région de la capitale nationale, et nous prendrons les mesures nécessaires pour préserver nos trésors nationaux, comme la Cité parlementaire.

Améliorer notre capacité de fournir des services grâce à des partenariats conclus avec les secteurs privé et public : Nous allons renforcer nos partenariats internes et externes, et établir de nouveaux partenariats, afin de fournir des services efficaces, rentables et en temps opportun.

Améliorer notre capacité interne : Nous allons améliorer notre capacité de fournir un vaste éventail de services immobiliers, et accroître notre habileté à réagir aux priorités nouvelles, particulièrement en ce qui concerne l'élaboration de politiques, la prestation de conseils stratégiques et l'estimation de coûts. La stratégie des ressources humaines des SI comprendra les éléments suivants : recrutement, maintien en poste, effectifs représentatifs de notre société et questions soulevées suite à des sondages auprès des employés. Cette stratégie fait partie intégrante de notre cadre de gestion intégrée (sur les plans stratégique, financier, technologique, opérationnel et des ressources humaines).

Le tableau suivant fait état des activités qui nous permettront de satisfaire à nos engagements durant la période visée.

Principaux engagements

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
Offrir à nos clients un milieu de travail sécuritaire, sain, écologique et qui favorise la production, grâce à une gestion efficace des locaux et des services connexes	<p>Fournir des solutions et des milieux de travail sécuritaires, abordables et écologiques, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utilisant des cadres de gestion des biens immobiliers - gérant les immeubles et les installations - se conformant aux codes et aux normes de santé et de sécurité au travail <p>Gérer et entretenir d'une manière responsable nos biens pour le compte des Canadiens et des Canadiennes</p>	Prévues au budget	<p>Utilisation des locaux : S'assurer que les coûts de location par m², coûts par équivalents temps plein (ETP) et m²/ETP sont comparables aux indicateurs extérieurs de rendement</p> <p>Taux d'inoccupation : Maintenir des taux nationaux de 4% ou moins, comparables aux indicateurs extérieurs de rendement</p> <p>Réinvestissement : S'assurer que le taux réel de recapitalisation est égal au taux de recapitalisation du revenu (3,4% pour 2001-2002)</p> <p>Progrès réalisés en regard des objectifs de développement durable : S'assurer d'atteindre au moins 90% de nos objectifs actuels de SDD au cour de la période de planification</p>

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
Permettre aux ministères et aux organismes d'offrir à la population canadienne des programmes et des services grâce à nos conseils spécialisés et stratégies et grâce à nos services à valeur ajoutée	Offrir les meilleurs services possible en respectant les délais, les budgets, la portée et la qualité convenus, par le biais de : <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation de projets - l'assurance de la qualité - la gestion de contrats - la mise en oeuvre d'un cadre de gestion des risques opérationnels et des risques liés au projet 	Prévues au budget	Efficacité du projet : Augmenter de 10% la proportion de projets principaux complétés dans les délais prescrits et selon le budget établi
Porter une attention particulière aux aspects de notre prestation de services qui sont importants pour nos clients afin d'obtenir un très haut niveau de satisfaction	Obtenir un haut niveau de satisfaction des clients en : <ul style="list-style-type: none"> - élaborant des stratégies et le profil des clients - signant des protocoles d'entente et des ententes de gestion - évaluant la satisfaction des locataires et des clients et en tenant compte des résultats des sondages réalisés 	Prévues au budget	Résultats de l'évaluation de la satisfaction de la clientèle : Améliorer de 10% la satisfaction des clients au cours de la période de planification Résultat de l'évaluation de la satisfaction des locataires : Établir une base de référence pour mesurer la satisfaction concernant nos services immobiliers et améliorer le rendement de 10% au cours de la période de planification
Contribuer à l'élaboration et à la réalisation des initiatives, des politiques et des programmes prioritaires du gouvernement	Apporter une contribution proactive aux initiatives prioritaires du gouvernement, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - la politique de bon voisinage - le phénomène des sans-abri - la modernisation de la fonction de contrôleur - le Gouvernement en direct - l'écologisation des opérations gouvernementales - l'initiative relative aux endroits naturels et historiques Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique d'ordre public en matière de biens immobiliers	Prévues au budget	Reconnaissance de notre contribution active et positive à la politique et aux priorités du gouvernement

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
Gérer efficacement les immobilisations, les activités, les budgets d'entretien et les fonds renouvelables	Faire en sorte que la planification, la gestion et les rapports relatifs aux ressources financières soient efficaces, grâce à : <ul style="list-style-type: none"> - la gestion des budgets et des dépenses relatifs à la gamme des services de gestion des locaux et des avoirs fédéraux (GSGLAF) - Mise à jour annuelle du niveau de référence - Allocation budgétaire - Ajustement du financement en cours d'exercice - la gestion de la gamme des services et du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers 	Prévues au budget	<p>Gestion du budget : S'assurer que les fonds renouvelables rencontrent les niveaux de rendement approuvés dans les niveaux de référence (MJANR)</p> <p>GSGLAF - S'assurer que les investissements de fin d'année ne dépassent de plus de 2% du budget, conformément aux pratiques approuvées</p>
S'assurer d'avoir des employés compétents, bien informés, productifs et motivés	Élaborer une stratégie en matière de ressources humaines qui assurera le maintien en poste d'un effectif compétent, productif, motivé, fidèle, représentatif et qui appuie la vision des SI	Prévues au budget	<p>Ressources humaines : Atteindre au moins 90% des cibles établies dans le plan des ressources humaines des SI (capacité, recrutement, équité en matière d'emploi, langues officielles)</p>

Dépenses prévues

Services immobiliers				
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
GAMME DE SERVICES DES LOCAUX ET BIENS FÉDÉRAUX				
▪ Crédits de fonctionnement, en capital et législatif				
Dépenses brutes	1 869,4	1 971,6	1 884,7	1 791,6
Moins : Recettes disponibles	314,2	259,6	258,0	258,0
TOTAL LOCAUX ET BIENS FÉDÉRAUX	1 555,2	1 712,0	1 626,7	1 533,6
GAMME DE SERVICES DES SERVICES				
▪ Fonds renouvelable des Services immobiliers				
Dépenses brutes	745,3	776,4	782,6	788,5
Moins : Recettes disponibles	745,3	776,4	782,6	788,5
Ressources nettes (fournies) utilisées	--	--	--	--
▪ Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers				
Dépenses brutes	3,8	3,8	3,8	3,8
Moins : Recettes disponibles	23,0	20,4	20,4	20,4
Ressources nettes (fournies) utilisées	(19,2)	(16,6)	(16,6)	(16,6)
TOTAL SERVICES	(19,2)	(16,6)	(16,6)	(16,6)
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	1 536,0	1 695,4	1 610,0	1 516,9
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.				
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	4 442	4 530	4 522	4 524

Service des approvisionnements

<http://www.tpsgc.gc.ca/sos/>

Objectif

Fournir au gouvernement de l'expertise en matière d'approvisionnement et des services communs connexes, ainsi que des services d'aliénation des biens.

Description

- Acheter des biens et des services pour le compte du gouvernement fédéral.
- Gérer le processus d'acquisition en aidant les clients à définir leurs besoins, en lançant des appels d'offres et en évaluant les propositions reçues, ainsi qu'en négociant et en gérant les marchés.
- Gérer tous les aspects des grands projets liés aux acquisitions (plus de 100 millions de dollars).
- Fournir des services spécialisés aux ministères clients, comme des inspections maritimes et des services techniques, des services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel, des services de gestion des biens saisis et de gestion de voyages, ainsi que des services de développement de normes d'application générale et des services d'évaluation de la conformité.
- Fournir des services d'aliénation des biens aux ministères clients.

Contexte de la planification

La technologie, les attentes des employés ainsi que la nécessité de maintenir la confiance de la population canadienne dans l'intégrité des processus continuent de redéfinir le contexte de planification du Service des approvisionnements (SA). Tout au long de l'année, les marchés publics continueront à prendre de l'ampleur, tant sur le plan de la valeur en dollars que sur le plan de la complexité. Il semble que les nouvelles stratégies d'acquisition et le nombre accru de grands projets dans le domaine de la sécurité contribueront à la complexité croissante des acquisitions et du processus de passation des marchés.

Afin de répondre à la demande croissante, l'accent est mis sur le développement de solutions électroniques. Le SA contribue nettement au projet Gouvernement en direct (GeD) par le biais de la Chaîne d'approvisionnement électronique (CAE), qui permettra d'acheter des biens et services pour le gouvernement du Canada et de passer des marchés

pour ces mêmes besoins et services. Grâce à la CAE, les employés fédéraux pourront soumettre des demandes de biens et services par voie électronique. Elle permettra aux fournisseurs de présenter en direct des propositions et des factures au gouvernement. Le SA met sur pied le système Achats en direct pour appuyer cette initiative.

Les ministères ont entrepris plusieurs initiatives afin de simplifier et d'améliorer le processus d'approvisionnement. La mise en œuvre de ces réformes aura une incidence sur les politiques, les processus et les systèmes utilisés. Les offres de services et les stratégies de prestation continueront de faire l'objet d'examen afin de maintenir une prestation de services à valeur ajoutée.

TPSGC entreprend, de concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, la modernisation du portefeuille des voyages. Le projet d'actualisation de la politique gouvernementale sur les voyages a été créé dans le but de concevoir une solution à la question des voyages dans l'ensemble du gouvernement.

TPSGC gère les contrats liés aux grands projets de l'État. À l'heure actuelle, quelque vingt-cinq grands projets sont en cours de développement, à divers stades d'avancement.

En ce qui concerne les ressources humaines, nous allons mettre l'accent sur le perfectionnement continu de nos employés, un environnement de travail satisfaisant et stimulant, et le maintien et le rehaussement de notre capacité professionnelle, afin de fournir une valeur ajoutée aux ministères clients. Nous devons nous assurer que nos employés peuvent continuer d'offrir des services opportuns tout en préservant l'intégrité de notre processus d'approvisionnement. Le perfectionnement de notre personnel à tous les niveaux portera sur les connaissances techniques, les valeurs et l'éthique et la sensibilisation au milieu de travail. L'apprentissage et les affectations tiendront compte de ces éléments. Nous encouragerons également le partage des meilleures pratiques, la communication ouverte, la reconnaissance et l'appréciation.

Des volumes d'affaires accrus et les tendances démographiques nous ont obligés à augmenter nos efforts de recrutement. Le recrutement externe relativement au Programme interne destiné aux agents contribuera de façon importante à notre main-d'œuvre future. Nous devons aussi mettre en place une stratégie globale de recrutement externe pour maintenir notre capacité de livrer nos services. Nous faisons tous les efforts possibles pour nous assurer que ces initiatives de recrutement nous procurent un effectif représentatif.

Des possibilités de promotion et de perfectionnement seront aussi offertes à notre personnel existant. On élabore actuellement un plan de recrutement interne au sein de la direction générale, ainsi que de recrutement externe, afin que l'approche établie puisse combler les écarts relatifs à la capacité, à l'équité en matière d'emploi et à nos engagements en matière de langues officielles. Les postes seront comblés selon des normes de compétences clairement énoncées.

Le tableau suivant renferme les activités qui permettront au SA d'honorer ses engagements dans les délais prévus.

Principaux engagements

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
Prestation rentable des services d'acquisition et des services connexes	Définir les besoins en matière d'approvisionnement qui sont essentiels à la sécurité nationale du Canada et y répondre efficacement	Prévues au budget	
	Poursuivre le processus d'achat des hélicoptères maritimes (les véhicules de base et les systèmes de mission intégrés)	Recouvrement des coûts du ministère de la Défense nationale	Mise en oeuvre de la stratégie d'approvisionnement approuvée et lancement de la DDP pour les véhicules de base au cours de l'exercice 2002-2003
	Poursuivre la mise en oeuvre de la Chaîne d'approvisionnement électronique (CAE), qui comprend, entre autres : - la phase d'amélioration pour augmenter le contenu du système Achats en direct et envisager l'intégration de la Voie de communication protégée; le premier Marché en direct du gouvernement du Canada; la phase de remplacement et de mise à niveau pour établir un service intégral d'approvisionnement électronique de façon à répondre aux besoins des clients et des fournisseurs	Coûts estimatifs de 32 M \$ pour TPSGC en plus des coûts supplémentaires de 20 M \$ pour les autres ministères du gouvernement (ressources à déterminer)	Utilisation par le client, calculée de la façon suivante selon le volume d'activités réalisées par le biais du système Achats en direct : commandes : 22 millions de dollars demandes électroniques : 110 millions de dollars autres transactions connexes : 8 millions de dollars 15 ministères clients utilisent le système et possèdent au moins un site actif (300 utilisateurs ou sites actifs) NOTA : À l'heure actuelle, la CAE ne fait pas la promotion de ce service Pour le Marché en direct du GdC : approbation principale du CT et financement pour la phase 3 de la CAE

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
			lancement de la DDP, passation d'un contrat et mise en œuvre du Marché en direct du GdC
	Élaborer et mettre en œuvre des approches efficaces de gestion des risques pour toutes les activités d'approvisionnement	Prévues au budget	Formation en gestion des risques offerte à tous les secteurs et bureaux régionaux Mise en œuvre de la nouvelle politique gouvernementale sur la limitation de la responsabilité Nouvelle gestion des risques : mesures liées au rendement pour le service
	Continuer de prendre des mesures efficaces à la suite de rapports de vérification internes et externes sur les activités d'approvisionnement et des décisions du Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE). Offrir, au niveau de la Direction générale, un service de révision et d'assurance de la qualité	Prévues au budget	Mise en œuvre en moins de six mois des plans d'action en réponse aux conclusions des vérifications Activités relatives à l'approvisionnement justifiées dans 50 % des décisions du TCCE Établir et respecter des mesures précises de rendement en ce qui concerne la gestion des risques et les examens stratégiques
	Assumer un rôle prépondérant dans le cadre de l'initiative interministérielle de réforme des acquisitions dirigée par le SCT et participer activement aux principaux comités et groupes de travail	Prévues dans le budget, pour les coûts connus actuellement	Acceptation et mise en oeuvre d'un certain nombre de recommandations
Davantage de transparence et un accès plus facile pour les fournisseurs qui désirent faire affaire avec le gouvernement	Continuer d'offrir un accès en direct à l'information contenue dans le système Données d'inscription des fournisseurs (DIF), les systèmes des autres ministères du gouvernement ainsi que les systèmes internes de TPSGC	Bien que ce soit prévu au budget, des fonds supplémentaires pouvant aller jusqu'à 650 000 \$ pourraient être requis	Nombre accru de nouveaux utilisateurs du système DIF au sein de TPSGC et des autres ministères

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
	Promouvoir la partie intranet de la base de données DIF en tant qu'outil de sélection de fournisseurs, ce qui, dans la mesure du possible, éliminerait la nécessité pour les différents ministères de tenir leur propre base de données de fournisseurs	Prévues au budget	Nombre accru de ministères qui adoptent la portion intranet du système DIF plutôt que d'utiliser chacun leur propre base de données
	Développer les données dans le site Contrats octroyés en demandant aux autres ministères et organismes d'alimenter la base de données Statistiques sur les contrats sur Internet (SCI) au moyen de leurs données respectives sur la passation de marchés	Prévues au budget	Nombre accru de ministères qui alimentent la base de données SCI avec leurs propres données sur la passation des marchés
Prestation efficace de services spécialisés, notamment la gestion des transports	Attribuer, à la fin de l'automne 2002, un important contrat pour le projet d'actualisation de la politique gouvernementale sur les voyages	Prévues au budget	Attribution d'un contrat pour le projet d'actualisation de la politique gouvernementale sur les voyages avant décembre 2002. À la suite de l'attribution du contrat, mise à l'essai du nouveau système électronique dans dix ministères pendant un an. Mise en œuvre complète avant le 1 ^{er} avril 2005
Maintien et amélioration de la capacité professionnelle grâce au recrutement et au perfectionnement des employés	Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de gestion des ressources humaines de la DGSA et les activités connexes	Prévues au budget	<p>Approbation par la SM du cadre de référence pour le nouveau programme de stagiaires en vue de la campagne de recrutement 2002</p> <p>Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de perfectionnement en gestion de l'approvisionnement et du matériel</p> <p>Élaboration d'une stratégie de recrutement et de renouvellement du personnel à l'échelle de la</p>

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
			Direction générale, qui tient compte des engagements relatifs au recrutement externe, aux offres internes, aux objectifs en matière de langues officielles et à l'équité en matière d'emploi Contrôle trimestriel de l'avancement des mesures susmentionnées

Dépenses prévues

Service des approvisionnements				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
▪ Crédits de fonctionnement et législatif				
Dépenses brutes	168,9	142,0	141,9	141,9
Moins : Recettes disponibles	42,7	27,4	27,4	27,4
Dépenses nettes	126,2	114,6	114,5	114,5
▪ Fonds renouvelable des Services optionnels				
Dépenses brutes	119,8	116,2	119,0	119,0
Moins: Recettes disponibles	115,6	116,3	119,1	119,1
Ressources nettes (fournies) utilisées	4,2	(0,1)	(0,1)	(0,1)
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	130,4	114,5	114,4	114,4
Les chiffres étant arrondis, peuvent ne pas correspondre au total indiqué.				
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	1 786	1 700	1 700	1 700

Receveur général

<http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/>

Objectif

Gérer les opérations du Trésor fédéral, notamment émettre les paiements du receveur général pour les principaux programmes du gouvernement; préparer les Comptes publics, et produire les états financiers mensuels du gouvernement.

Description

- Gérer les opérations du Trésor fédéral et appuyer la distribution de fonds à la population canadienne, notamment émettre les paiements du receveur général pour les principaux programmes du gouvernement.
- Administrer, à l'égard des fonds publics, les opérations d'encaissement, de transfert, de détention, de débours, de concordance et de surveillance.
- Mettre à jour les comptes du Canada, préparer les Comptes publics et produire les états financiers mensuels du gouvernement.

Contexte de la planification

Puisque le receveur général exerce ses fonctions dans un milieu complexe, axé sur la technologie et fortement intégré, il dépend fortement des systèmes électroniques pour interagir avec les ministères, les organismes et les établissements financiers. Le receveur général joue un rôle essentiel dans l'atteinte des objectifs du gouvernement en établissant une infrastructure de recettes et de paiements pour servir la population canadienne et en trouvant des solutions qui permettent d'améliorer le service offert à cette dernière et de réduire les coûts de gestion pour le gouvernement. Son expertise facilite également l'introduction de nouveaux services et de nouvelles fonctions qui visent à appuyer les initiatives du projet Gouvernement en direct qui demandent la participation du receveur général.

Le receveur général offre ses services dans un milieu sans cesse changeant. Même si des pressions importantes l'incitent au changement, la tolérance à l'erreur est très limitée, et la précision et la rapidité de la prestation des services sont essentielles. Le domaine de la sécurité est particulièrement capital en raison du besoin de maintenir l'intégrité des transactions financières du gouvernement et de prévenir la fraude. De plus, la continuité des opérations est essentielle, particulièrement pour les activités de paiement après un sinistre.

Les initiatives lancées à l'échelle du gouvernement entraîneront une augmentation de la demande de services en direct de la même façon que la participation grandissante du gouvernement aux programmes internationaux a fait croître la demande de services généralisés à l'extérieur du Canada. Pour répondre à la demande, le receveur général travaille en étroite collaboration avec les ministères de façon à fournir des services en direct qui combleront leurs besoins.

Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux et des ministères provinciaux pour accroître l'efficacité et les niveaux de service liés à la perception des recettes et à l'émission des paiements dans le cadre d'initiatives conjointes fédérales-provinciales d'émission des paiements et de perception électronique des recettes. En outre, le receveur général présente davantage d'options, qui sont surtout liées aux services électroniques, aux citoyens et aux citoyennes effectuant des paiements au gouvernement fédéral.

Le receveur général élargit également ses horizons vers l'étranger en se comparant à d'autres pays et organismes dans le monde entier. Même s'il figure parmi les meilleurs au monde, il met sur pied des initiatives précises pour devenir le meilleur de sa catégorie. La fonction permettant d'effectuer des paiements au receveur général facilitera l'utilisation de la carte de crédit pour acheter sur le Web des biens et services du gouvernement. Par la suite, le receveur général prévoit ajouter d'autres modes de paiement, comme les opérations bancaires effectuées au moyen d'un ordinateur personnel, les prélèvements automatiques et les cartes de débit lorsque ces services seront disponibles en direct.

Nous continuons à examiner le potentiel des nouvelles technologies et à favoriser l'utilisation de processus efficaces et conviviaux qui favorisent la productivité. L'accès intranet des ministères au Système normalisé des paiements prend de l'ampleur afin de leur permettre de répondre plus facilement aux demandes du public.

Nous maintiendrons un effectif représentatif de la diversité canadienne et disposant des habiletés et des connaissances requises pour rehausser le niveau de service. Nous atteindrons cet objectif au moyen du Programme de recrutement et de perfectionnement des agents financiers (RPAF) et du Programme de recrutement pour les services administratifs.

Nous continuerons de travailler avec le Secrétariat du Conseil du Trésor pour veiller à la mise en œuvre complète des nouvelles conventions comptables de la Stratégie d'information financière (SIF).

Le tableau suivant fait état des activités qui permettront au receveur général de respecter ses engagements.

Principaux engagements

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
Efficacité de la gestion des opérations du Trésor fédéral et de l'émission des paiements du receveur général pour les programmes gouvernementaux	Amélioration de la perception électronique des recettes et des services électroniques de paiements pour les Canadiens et les Canadiennes vivant à l'étranger et toute autre personne ou organisation faisant affaire avec le Canada	2,0 M\$	Expansion de l'accès au dépôt direct à l'extérieur du Canada à compter de la mi-2002 Acceptation des paiements par carte de crédit en dollars canadiens et américains à l'extérieur du Canada à compter de la mi-2002
	Amélioration de l'accès en direct à la perception des recettes et aux services de paiements pour le public et les ministères	2,0 M\$	Améliorations apportées à la fonction permettant d'effectuer des paiements au receveur général en avril 2003 Expansion de l'accès intranet au Système normalisé des paiements pour les ministères à compter d'avril 2002 Planification de la fonction permettant les paiements par carte de débit sur le Web d'ici la fin 2002
	Création d'un nouveau système bancaire gouvernemental à l'appui des opérations de trésorerie	1,7 M\$	Mise en œuvre du nouveau système en avril 2003
Efficacité de la mise à jour des comptes du Canada, de la préparation des Comptes publics et de la production des états financiers mensuels du gouvernement, en portant attention, comme il se doit, à la ponctualité, à l'exactitude, à la sécurité, à la satisfaction des clients	Préparation des Comptes publics annuels	Prévues au budget	Préparation respectant ou devant toujours l'échéancier établi par le ministère des Finances et le Conseil du Trésor
	Production des états mensuels des opérations financières (EMOF)	Prévues au budget	Production respectant ou devant toujours l'échéancier établi par le ministère des Finances

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
	Participation au Programme de recrutement et perfectionnement des agents financiers (RPAF)	Prévues au budget	80% des nouveaux employés seraient des membres de minorités visibles

Dépenses prévues

Receveur général				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
▪ Crédits de fonctionnement et législatif				
Dépenses brutes	120,7	118,2	118,2	118,2
Moins : Recettes disponibles	20,4	19,5	19,5	19,5
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	100,2	98,7	98,7	98,7
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.				
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	432	463	463	463

Rémunération de la fonction publique

<http://www.tpsgc-gc.ca/remuneration>

Objectif

Offrir des services relatifs à la paye, aux avantages sociaux et à la gestion des régimes de pension aux ministères.

Description

- Gérer les processus de paye, de pension, d'assurance-maladie et d'assurance-invalidité pour les fonctionnaires et les pensionnés.
- Offrir des services relatifs aux pensions aux participants au régime du ministère de la Défense nationale et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Contexte de la planification

La Rémunération de la fonction publique (RFP) a comme principal mandat d'offrir en temps opportun des services communs qui sont rentables et précis, y compris les paiements et le traitement des comptes, dans les domaines de la paye, des avantages sociaux et de la gestion des régimes de pension. Pour continuer à remplir ce mandat de façon efficace et efficiente, tout en mettant encore plus l'accent sur les relations avec la clientèle, la RFP doit s'engager à innover. Elle doit offrir des services modernes aux employés et aux ministères clients pour permettre à la fonction publique d'être reconnue comme un employeur de choix par les Canadiennes et les Canadiens.

La RFP a besoin d'une technologie plus moderne et fait face à des attentes accrues de la part des clients. Ces attentes ont augmenté en raison principalement de la réforme de la fonction publique et des initiatives liées au projet Gouvernement en direct. L'accent est davantage mis sur la prestation de services plus variés et modernes aux employés. Cette évolution se poursuivra puisque les effectifs de la fonction publique continueront de changer au cours des prochaines années et que la RFP devra répondre à de nouvelles exigences plus complexes en matière de milieu de travail de choix moderne.

Afin de relever efficacement les défis liés à la technologie vieillissante et à l'élargissement d'une clientèle qui en demande toujours plus, la RFP doit considérer plusieurs options. L'orientation stratégique de la RFP est d'assurer la prestation de services de rémunération modernes aux employés de la fonction publique et aux pensionnés. À ce titre, le tableau qui suit présente les résultats prévus qui seront atteints au moyen d'un certain nombre d'activités principales, y compris un programme de recrutement et de maintien des ressources humaines, lequel assurera une main-d'oeuvre compétente, motivée et représentative.

Principaux engagements

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
<p>Gestion efficace des systèmes de paye, d'avantages sociaux et de pension, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fiabilité des systèmes 	<p>Améliorer les services liés à la rémunération en continuant d'automatiser les processus administratifs et en fournissant un guichet libre-service aux employés</p>	<p>Prévues au budget</p>	<p>Calculateur de prestations de retraite amélioré : devrait être terminé d'ici le premier trimestre de l'exercice 2002-2003</p> <p>Accès par le Web au relevé des prestations versées à l'employé : devrait être terminé d'ici le troisième trimestre de l'exercice 2002-2003</p> <p>Accès par le Web aux informations sur le talon de chèque de paye et instauration des retenues optionnelles pour les employés : devrait être terminé d'ici le premier trimestre de l'exercice 2003-2004</p>
<ul style="list-style-type: none"> Précision 	<p>Traiter les paiements, de façon exacte et dans les délais prescrits, tout en s'assurant que le versement et la perception de l'impôt, des cotisations et des autres retenues sont exacts</p>	<p>Prévues au budget</p>	<p>Traitement complet du calcul de la paye sans trouble technique qui pourrait nuire au versement des paiements dans les délais et à la mise à jour des bases de données</p> <p>Perception et versement complets et précis des retenues selon les délais fixés par les différentes organisations</p>
<ul style="list-style-type: none"> Rapidité des réponses/paiement 	<p>Mettre rapidement en œuvre les prescriptions d'une loi, les dispositions d'une convention collective et tout autre changement important lié à une politique</p>	<p>Prévues au budget</p>	<p>Mise en œuvre des dispositions d'une loi, d'une politique ou d'une convention collective dans les délais prescrits, en général 90 jours</p>

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Satisfaction de la clientèle 	<p>Effectuer des sondages et des entrevues auprès des clients pour s'assurer que leurs besoins sont pris en considération dans les initiatives</p> <p>S'efforcer davantage de mieux servir les clients au moyen de solutions créatives, d'une approche souple et de la rationalisation de l'interface actuelle du système de paye avec les systèmes des ressources humaines du Ministère</p>	Prévues au budget	<p>Réalisation d'un sondage auprès des clients sur la satisfaction globale en ce qui a trait aux services de rémunération : prévu au milieu de l'exercice 2002-2003. Sondages et entrevues pour connaître l'avis des clients sur le projet de modernisation et l'orientation future des services du Secteur de la rémunération : prévus au début de l'exercice 2002-2003</p> <p>Développement d'une interface électronique pour relier le système de paye centralisé à certains systèmes des ressources humaines du Ministère : prévu d'ici le quatrième trimestre de 2003-2004</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rentabilité 	Surveiller de près les progrès et les coûts des initiatives et de la maintenance des systèmes	Prévues au budget	Mise en œuvre des initiatives et maintenance des systèmes dans les délais prescrits et dans les limites budgétaires du projet et du calendrier et du budget annuel de maintenance
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement, perfectionnement et maintien en poste du personnel 	Recruter et perfectionner de nouveaux employés par l'intermédiaire du Programme de recrutement postsecondaire et de programmes de perfectionnement conçus dans le but d'attirer des diplômés universitaires	Prévues au budget	Recrutement et perfectionnement de huit nouveaux employés, poursuite du perfectionnement des huit employés embauchés en 2001-2002 (total de 16 employés embauchés en deux ans)

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendement par rapport aux normes établies 	S'occuper de nos employés actuels en mettant en œuvre une stratégie en matière de ressources humaines qui garantira que toutes les descriptions de travail sont précises et correspondent aux groupe et niveau du poste		Classification précise de toutes les descriptions de travail du Secteur de la rémunération : terminée d'ici juin 2002.
	Surveiller tous les mois le rendement du secteur d'activité par rapport aux normes établies	Prévues au budget	Publication de rapports mensuels sur la mesure du rendement vers le quinzième jour du mois suivant

Dépenses prévues

Rémunération de la fonction publique				
			<i>(en millions de dollars)</i>	
	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Crédits de fonctionnement et législatif 				
Dépenses brutes	74,1	51,5	47,3	47,3
Moins : Recettes disponibles	44,8	24,3	23,7	23,7
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	29,3	27,2	23,6	23,6

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	885	806	798	798
--------------------------------	-----	------------	-----	-----

Services communs de télécommunications et d'informatique

<http://www.tpsgc.gc.ca/sgti/>

Objectif

Offrir une infrastructure électronique pour le gouvernement et l'accès en direct à l'information et aux services du gouvernement en branchant les gens grâce à la technologie, afin d'appuyer les activités du gouvernement et de permettre le renouvellement des programmes et des services gouvernementaux.

Description

- Fournir, sur demande, des services de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI), à tous les ministères et organismes du gouvernement fédéral.
- Agir à titre d'intervenants clés pour ce qui est des systèmes de GI-TI et de télécommunications du gouvernement du Canada, conformément au modèle de l'infrastructure électronique commune, élaboré en partenariat avec d'autres ministères fédéraux.
- Exercer leur leadership dans le soutien des initiatives entreprises à l'échelle de l'administration fédérale comme l'infrastructure stratégique commune et le renouvellement de la collectivité.
- Offrir aux ministères et organismes les divers services suivants :
 - Services consultatifs stratégiques
 - Services de gestion de l'infrastructure commune
 - Services de télécommunications
 - Services opérationnels de réseau et d'informatique
 - Services de gestion et de développement des applications
 - Services de formation et d'enseignement professionnels

Contexte de la planification

La technologie de l'information reste un important facteur de changement; elle permet aux organisations de transformer leurs processus opérationnels en saisissant l'occasion d'accroître leur portée commerciale, de réduire leurs coûts opérationnels et de profiter des avantages découlant de renseignements plus pertinents et d'une meilleure gestion des connaissances. De plus, les attentes des Canadiens et Canadiennes sont sans cesse

grandissantes, car ils ont de plus en plus accès à des services électroniques protégés, fiables, rapides et adaptés ainsi que plus efficaces que les services conventionnels. Les citoyens et les entreprises s'attendent maintenant à ce que le gouvernement offre des services technologiques de pointe, comme ceux auxquels ils ont accès ailleurs.

Même si la mise en application de la technologie de l'information visant à transformer les activités opérationnelles est lente en raison du ralentissement de l'économie, le contexte financier gouvernemental plus serré permettra vraisemblablement d'axer les efforts du Ministère sur la réalisation d'économies grâce à des solutions technologiques. Par conséquent, les ministères seront davantage intéressés à recourir aux services électroniques communs et à l'expertise de TPSGC, notamment en ce qui a trait aux télécommunications, aux centres de données et au développement du site web, ce qui permettra aux ministères clients de se concentrer plus efficacement sur leurs activités principales.

Parallèlement, l'utilisation accrue de la technologie de l'information, plus particulièrement l'Internet, pour assurer la prestation de services par voie électronique a contribué à l'augmentation de virus informatiques, du piratage et d'autres menaces à la sécurité. Les événements du 11 septembre ont fait en sorte que les ministères fédéraux doivent davantage lutter contre de telles menaces en redoublant de vigilance, un défi auquel TPSGC doit continuellement faire face au moyen d'une variété d'initiatives stratégiques, opérationnelles et technologiques.

Le projet Gouvernement en direct demeure un engagement à long terme du gouvernement. Ce projet vise à offrir en tout temps l'accès aux services et à l'information du gouvernement au moyen de diverses voies de service électroniques protégées et fiables. Dans une perspective plus générale de soutien du Gouvernement en direct et du gouvernement électronique, nous avons acquis le rôle important de la gestion et de la mise en oeuvre des éléments clés de l'infrastructure électronique du gouvernement. Parmi ces éléments, on compte, notamment, la Voie de communication protégée, qui permettra aux citoyens, aux entreprises ainsi qu'aux ministères et aux employés du gouvernement d'accéder aux programmes et aux services du gouvernement.

Afin de relever le défi du gouvernement électronique, nous devons traiter les trois questions suivantes :

- La modification des processus opérationnels afin de les adapter aux nouveaux modèles de gestion ayant recours aux nouvelles méthodes électroniques de prestation de services.
- Nos employés sont la pierre angulaire de nos défis. Nous devons recruter, maintenir en poste et perfectionner les employés et promouvoir une culture d'apprentissage continu.
- La modification des systèmes en place afin d'assurer la sécurité et la protection des renseignements personnels dans un environnement électronique de prestation de services.

Les principaux risques comprennent :

- La mise en oeuvre et la gestion d'une infrastructure électronique intégrée pour le gouvernement, à l'appui de la vision du gouvernement du Canada en ce qui concerne les services électroniques.
- La certitude que les ressources humaines du gouvernement possèdent les compétences techniques nécessaires pour élaborer, mettre en oeuvre et gérer les systèmes et les services requis à l'appui de l'administration électronique relativement aux services aux Canadiens et aux Canadiennes, et aux systèmes administratifs.
- La gestion des contraintes financières dans un environnement où les ressources sont limitées.

Le tableau suivant présente les activités que les SCTI entreprendront au cours de la période de planification afin de respecter leurs engagements.

Principaux engagements

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
Création de services de l'infrastructure de GI-TI qui permettent l'accès aux programmes, aux services et à l'information du gouvernement ainsi qu'aux transactions protégées	Gérer la Voie de communication protégée pour assurer aux Canadiens et Canadiennes la protection des renseignements personnels, la confidentialité et la sécurité lors de leurs transactions avec le gouvernement	16,2 M\$*	Augmentation du nombre d'utilisateurs des applications et des services de reconnaissance du gouvernement, accessibles par le biais de la Voie de communication protégée. Cible : 5 autres applications de reconnaissance
	Mettre sur pied une Infrastructure à clés publiques (ICP) qui appuie les activités du gouvernement et qui permet aux Canadiens et Canadiennes de révéler et de protéger leur identité lorsqu'ils effectuent des transactions privées avec le gouvernement	1,9 M\$*	Émission de certificats de l'ICP dans les différents secteurs du gouvernement. Cible : 12 000 certificats
	Créer des annuaires électroniques du gouvernement, notamment un <i>Annuaire électronique des programmes et services</i> de tous les ministères et organismes, qui permet aux Canadiens et Canadiennes de trouver l'information et les services du gouvernement dont ils ont besoin.	0,1 M\$*	Maintien ou accroissement du niveau d'utilisation des annuaires électroniques du GC de la part des Canadiens et Canadiennes, des entreprises et des
* Ressources à déterminer			

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
	Offrir aux fonctionnaires des cours de GI-TI accrédités par les universités pour leur permettre de réaliser la vision du Gouvernement en direct	1,3 M\$	fonctionnaires, et mise en place d'un annuaire électronique des programmes et services dans la composante de Publiservice du Site du Canada d'ici la fin de l'exercice 2002-2003 (sujet au financement du CT) Nombre de fonctionnaires inscrits à des cours de GI-TI et nombre de ministères desservis. Cible : 900 étudiants et 30 ministères
Création de services de télécommunications novateurs pour les ministères et organismes fédéraux afin de faciliter l'exécution de leurs programmes de façon efficiente et efficace	Rationaliser le portefeuille des services de télécommunications en les harmonisant avec les nouvelles technologies, les diverses options en matière d'approvisionnement et les besoins des clients Recouvrer les frais associés aux services offerts afin d'atteindre le seuil de rentabilité	104,2 M\$	Lancement de 5 DDP principales dans le but d'obtenir, de façon concurrentielle, de nouvelles solutions techniques et novatrices pour répondre aux besoins des ministères et, par conséquent, permettre la prestation de leurs services aux Canadiens et Canadiennes Maintien de notre clientèle dans un environnement de service optionnel Cible : 95% de notre clientèle acquise Atteinte du seuil de rentabilité en ce qui concerne le fonds renouvelable des télécommunications à titre d'indicateur d'une saine gestion des activités
Utilisation de l'infrastructure et des services de GI-TI de TPSGC par les autres ministères fédéraux afin de soutenir l'exécution de leurs programmes et la prestation de leurs services, et ainsi optimiser la valeur de	Gérer l'infrastructure de réseau et d'informatique des autres ministères afin de soutenir la prestation de leurs services aux Canadiens et Canadiennes, en ce qui a trait notamment aux activités ministérielles, aux systèmes de Gouvernement en direct, au Site du Canada, à	28,5 M\$	Qualité des services : adaptation, capacité, exactitude, intégrité et sécurité Cible : Disponibilité de 98 % sur l'ordinateur central, y compris la durée d'interruption

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
l'expertise et des investissements de TPSGC au sein du gouvernement	Publiservice et aux applications administratives clés du gouvernement		<p>Valeur des services : rentabilité, aptitude à satisfaire rapidement aux exigences uniques des entreprises et intégration à la structure opérationnelle du gouvernement</p> <p>Prestation de services aux clients et volumes d'activités</p> <p>Qualité des services : adaptation, capacité, exactitude, intégrité et sécurité</p>
Une main-d'oeuvre productive et motivée qui possède les habiletés et les connaissances requises	Poursuivre l'élaboration de notre cadre de ressources humaines afin d'assurer une main-d'oeuvre compétente, productive, motivée, durable et représentative de la population canadienne	Prévues au budget	<p>Nombre de nouvelles recrues</p> <p>Maintien en poste des employés existants</p> <p>Renouvellement des employés au moyen du perfectionnement et des plans de formation</p> <p>Effectifs représentatifs : une cible d'un membre d'une minorité visible sur 5 nouveaux venus</p>

Dépenses prévues

Services communs de télécommunications et d'informatique				
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
▪ Crédits de fonctionnement et législatif <small>(Nota 1)</small>				
Dépenses brutes	110,1	48,0	33,2	33,2
Moins : Recettes disponibles	32,7	28,5	28,5	28,5
Dépenses nettes	77,4	19,5	4,8	4,8
▪ Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique				
Dépenses brutes	109,3	104,2	104,5	104,5
Moins : Recettes disponibles	109,3	104,2	104,5	104,5
Ressources nettes (fournies)	--	--	--	--
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	77,4	19,5	4,8	4,8
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	225	258	179	179

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Conseils et Vérification Canada

<http://www.cvc.gc.ca/>

Objectif

Contribuer de façon importante, par les services offerts et grâce au dévouement de nos employés, à l'amélioration de la gestion et des opérations du secteur public, au Canada et à l'étranger, et financer notre fonctionnement au moyen des frais de services payés par les clients.

Description

- Fournir, contre rémunération, des services facultatifs de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes gouvernementaux du Canada et, sur demande, à des gouvernements étrangers et à des organisations internationales.
- Aider les clients à donner un meilleur service au public en améliorant la gestion et les opérations du secteur public, tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement.
- Mettre l'accent sur l'excellence du service à la clientèle et le partage du savoir-faire du secteur public et accorder une attention particulière aux dossiers qui intéressent particulièrement le gouvernement fédéral.
- Adapter les services aux besoins des gestionnaires de la fonction publique et aux priorités du gouvernement.
- Fournir des services, de concert avec le secteur privé, en ayant recours à la sous-traitance.

Contexte de la planification

Le contexte de la planification des activités de Conseils et Vérification Canada (CVC) comprend un volet national et un volet international. Au pays, CVC a commencé à donner suite aux récentes préoccupations qui touchent l'économie et la sécurité. Nos consultants et nos vérificateurs, qui possèdent une vaste connaissance des activités et des priorités du gouvernement, sont bien placés pour aider les ministères et organismes à mieux servir le public et à réaliser leurs programmes en leur offrant des services d'assurance de la qualité, de vérification et de consultation et en leur proposant des plans et des projets dans ces secteurs d'activité.

À l'étranger, des pays ont entrepris la réforme et la restructuration de leur secteur public et notre gouvernement s'est récemment engagé à les aider davantage dans leurs projets. Étant donné que le secteur public du Canada jouit d'une bonne réputation à l'échelle internationale, le gouvernement est souvent cité comme un modèle à suivre en ce qui touche la gestion du secteur public. CVC est en mesure d'aider les ministères et organismes gouvernementaux à transmettre leur savoir-faire aux gouvernements étrangers.

CVC aura plusieurs défis à relever : s'adapter aux nouveaux besoins des clients et aux nouvelles priorités des ministères, assurer la pertinence de ses services et poursuivre des relations fructueuses avec le secteur privé tout en continuant de se doter d'un effectif dont les compétences lui permettront de répondre aux besoins de l'heure. CVC pourra relever ces défis en mettant au premier plan les priorités du gouvernement et des ministères et en travaillant étroitement avec eux, en continuant d'établir des partenariats avec le secteur privé et en veillant à une bonne gestion des ressources humaines et au respect de l'obligation de rendre compte. Pour relever ces défis, CVC a mis en place une stratégie de gestion des risques bien structurée.

Le tableau suivant comprend les activités que CVC entreprendra au cours de la période de planification pour respecter ses engagements.

Principaux engagements

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
Services qui répondent aux besoins changeants des clients du secteur public et aux priorités du gouvernement	Maintenir, au besoin, sa participation aux dossiers relatifs aux politiques gouvernementales ainsi qu'un haut niveau de fidélité des clients	Prévues au budget	Augmentation du volume d'activités Maintien du taux de fidélité de la clientèle à au moins 80 % Maintien du taux de satisfaction de la clientèle à au moins 85 % Nouveaux secteurs d'activité ou élargissement des secteurs d'activité
Transmettre les connaissances et le savoir-faire	Réaliser une part importante d'activités en partenariat avec des petites et moyennes entreprises (PME) Transmettre les connaissances dans le cadre de projets horizontaux et grâce à l'utilisation efficace du système de la mémoire de l'organisation et de l'extranet	Prévues au budget	Entre 50 % et 60 % des activités sont réalisées avec des PME Projets horizontaux Pourcentage de projets affichés dans le système de la mémoire de l'organisation

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
Fournir des services professionnels de grande qualité	Sonder les clients pour connaître leur taux de satisfaction Créer de nouveaux produits et services pour répondre aux besoins des ministères clients et aux nouvelles priorités du gouvernement	Prévues au budget	Maintien du taux de satisfaction de la clientèle à au moins 85 % Nouveaux produits et services
Atteindre les objectifs fixés par le Conseil du Trésor pour le fonds renouvelable	Générer des recettes au cours des exercices 2002-2003 à 2004-2005 Réaliser un profit net	Prévues au budget	Recettes Profit net
Renouveler l'effectif	Programme de perfectionnement professionnel Programme de mentorat Planification de la relève Remplacement des employés à mesure qu'ils prennent leur retraite ou quittent CVC	Prévues au budget	Nombre de nominations à un niveau déterminé Nombre d'employés ayant bénéficié d'un programme de mentorat Rapport entre les recrues et les départs

Dépenses prévues

Conseils et Vérification Canada				
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
▪ Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada				
Dépenses brutes	95,4	97,9	98,4	98,4
Moins : Recettes disponibles	96,7	99,0	99,5	99,5
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	(1,3)	(1,1)	(1,1)	(1,1)
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	387	400	400	400

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Bureau de la traduction

<http://www.bureaudelatraduction.gc.ca/>

Objectif

Fournir des produits et des services de traduction, d'interprétation et de terminologie afin d'appuyer les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour servir les Canadiens et les Canadiennes et communiquer avec eux dans la langue officielle de leur choix. Le Bureau contribue à la réalisation des politiques gouvernementales et aide le gouvernement à respecter l'esprit et à atteindre les objectifs de sa politique sur les langues officielles.

Description

Le Bureau de la traduction est un instrument de politique et un acteur clé qui aide les clients du gouvernement à respecter l'esprit et à atteindre les objectifs de la Politique sur les langues officielles :

- en fournissant des services et des produits de traduction, d'interprétation et de terminologie au Parlement du Canada, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux dans les deux langues officielles ainsi que dans d'autres langues, au besoin;
- en offrant sur demande ces services à d'autres administrations au Canada et à des organismes internationaux;
- en normalisant la terminologie au sein du gouvernement fédéral;
- en équilibrant les frais de fonctionnement du Bureau grâce aux recettes générées par le recouvrement des coûts auprès des clients et au financement par crédits.

Contexte de la planification

À titre d'organisme de services communs, d'instrument de mise en application de la Politique sur les langues officielles et d'agent de promotion des intérêts du public et du gouvernement à l'échelle nationale et internationale, le Bureau de la traduction (BT) doit :

- s'assurer que ses stratégies et ses activités demeurent constamment alignées sur les priorités du gouvernement et des ministères;
- améliorer la qualité, l'efficacité et la pertinence de ses produits et de ses services;
- accroître sa pertinence et sa contribution en tant qu'instrument de mise en application de la Politique sur les langues officielles;
- assurer au Parlement, aux tribunaux et au gouvernement fédéral une sécurité d'approvisionnement en matière de services linguistiques;

- contribuer de façon importante à la réalisation du programme Gouvernement en direct;
- faciliter la coopération internationale et les activités destinées à renforcer la position du Canada sur les marchés et dans les forums internationaux.

La demande de services de traduction au sein de l'administration fédérale ne cesse d'augmenter. Le développement et la tenue à jour de nos sites Web en différentes langues constituent un défi de taille. De plus, la participation du Canada aux activités internationales dépend de la disponibilité de traducteurs et d'interprètes compétents.

Nous devons constamment adapter nos compétences et nos services et revoir nos modes de prestation de services afin de répondre aux besoins changeants de nos clients. Les communications en direct et les produits multimédias sont en train de modifier en profondeur la fonction de traduction qui, outre des connaissances linguistiques et des capacités de conception, nécessite désormais un niveau exceptionnellement élevé de compétences technologiques. On s'attend à ce que la connaissance de la technologie devienne un important critère d'emploi dans l'industrie de la traduction.

De plus, la rapidité et l'actualité de l'information étant des caractéristiques intrinsèques des communications en direct, les attentes des ministères et des organismes gouvernementaux et du Parlement sont plus grandes en ce qui concerne les délais d'exécution et la qualité des services fournis par les professionnels de la langue.

Le Bureau fait également face à une grave pénurie de traducteurs, d'interprètes et de terminologues qualifiés. Cette situation est directement attribuable à un certain nombre de facteurs concomitants, notamment l'augmentation de la demande de services de traduction à l'échelle mondiale et nationale, le taux élevé d'attrition dans l'industrie dû au vieillissement de ses membres, le nombre moins élevé que prévu de diplômés des écoles de traduction ainsi que la faiblesse et la fragmentation de l'industrie de la traduction.

Si rien n'est fait pour y remédier, cette situation pourrait entraîner la migration d'une proportion sans cesse croissante de la demande de services linguistiques vers des pays étrangers. Certains centres des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest ont déjà réussi à s'accaparer la part du lion d'un marché de traduction hautement technologique en pleine expansion, en fournissant des produits et des services selon le concept de la « localisation ». Ce nouveau domaine de traduction multimédia permet d'offrir des produits et des services traduits simultanément en plusieurs langues et adaptés à la culture et à la langue d'un marché local particulier. Bien que le Canada devrait être particulièrement bien placé pour jouer un rôle de chef de file dans le domaine de la localisation -- un domaine qui se caractérise par la grande qualité des emplois créés et par une marge financière élevée --, tel n'est pas le cas à cause des faiblesses systémiques de l'industrie nationale de la traduction. Le Bureau de la traduction continuera à travailler avec ses partenaires du gouvernement et du secteur privé afin de renforcer le leadership du Canada dans le domaine des normes, des services et de l'expertise linguistiques, et d'aider l'industrie canadienne à devenir un acteur clé dans le nouveau domaine de l'ingénierie linguistique.

Pour relever ces importants défis et pour répondre efficacement aux pressions auxquelles il fait face, le Bureau a adopté une démarche saine, axée sur le risque. Les orientations et les priorités du Bureau de la traduction pour l'année à venir sont axées sur l'amélioration constante des services à la clientèle, la gestion prospective de ses ressources humaines, le perfectionnement de ses systèmes et de ses outils technologiques et l'amélioration de son milieu de travail, de façon à créer les conditions nécessaires à son succès.

Le tableau qui suit indique les principales mesures que prendra le Bureau au cours de la période de planification pour respecter ses engagements.

Principaux engagements

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
Des produits et des services rentables et de qualité	Stratégie d'amélioration des services à la clientèle <ul style="list-style-type: none"> - Programme d'évaluation de la satisfaction et de la fidélisation de la clientèle Stratégie d'investissement dans l'infrastructure <ul style="list-style-type: none"> - Système d'information intégré - Service de localisation et de multimédias - TERMIUM V - Mémoire de traduction - Outils technolinguistiques - Processus de modernisation du milieu de travail - Étude sur le calcul du coût de revient par activité Stratégie de planification de la relève <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration et partenariat avec les universités - Recrutement de langagiers et recyclage des ressources existantes - Promotion des langagiers et des interprètes à l'échelle nationale et internationale - Suivi de l'enquête multilatérale menée auprès de l'industrie canadienne de la traduction 	Prévues au budget	Accroissement de 3% du volume d'affaires Démarche axée sur le risque pour gérer le rapport recettes-dépenses Taux de satisfaction des clients maintenu à 80% Contribution positive de trésorerie (profit net)

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
Terminologie normalisée et accessible	<p>Continuer à enrichir TERMIUM dans les deux langues officielles et en espagnol</p> <p>Continuer à jouer un rôle de chef de file dans la normalisation en présidant le Conseil fédéral de la terminologie</p> <p>Continuer à rendre les produits terminologiques accessibles dans l'extranet et Internet</p> <p>Accroître notre expertise et notre présence sur la scène internationale</p>	Prévues au budget	Augmentation du nombre de visites en direct de 5%

Dépenses prévues

Bureau de la traduction				
<i>(en millions de dollars)</i>				
	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
▪ Crédits de fonctionnement et législatif				
Dépenses brutes	45,9	42,9	42,6	42,5
Moins : Recettes disponibles	--	--	--	--
Dépenses nettes	45,9	42,9	42,6	42,5
▪ Fonds renouvelable du Bureau de la traduction				
Dépenses brutes	172,9	176,2	181,9	185,0
Moins : Recettes disponibles	170,1	172,2	178,6	185,0
Ressources nettes (fournies) utilisées	2,8	4,0	3,3	--
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	48,7	46,9	45,9	42,5
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	1 448	1 566	1 681	1 681

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Soutien opérationnel

Objectif

Fournir des services d'infrastructure et de soutien y compris assurer la gestion de l'information et de la technologie, fournir avis et conseils en matière de politique, communications et sécurité, et fournir des services reliés aux finances, administration et aux ressources humaines, ainsi que les autres services nécessaires pour appuyer les stratégies et l'atteinte des objectifs des programmes du Ministère, de manière rentable et efficace.

Description

- Fournir un soutien aux cabinets du ministre, de la sous-ministre et du sous-ministre délégué.
- Fournir des services de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI) aux secteurs d'activité de TPSGC pour les services communs et les opérations internes, y compris la sécurité de la technologie de l'information.
- Fournir des services ministériels à l'échelle nationale ayant trait aux finances, à la politique et à la planification ministérielles, aux communications, à la vérification et à l'éthique, aux ressources humaines, à la gestion du matériel, à la protection, à la santé et à la sécurité, aux préparatifs d'urgence, au règlement des différends contractuels, à la fonction de secrétariat ministériel et aux services juridiques.

Contexte de la planification

TPSGC s'est engagé à améliorer sa contribution au gouvernement et à la population canadienne. À cette fin, il faut assurer le soutien opérationnel des services du Ministère dans un milieu qui nécessite des services souples et attentifs aux besoins. De plus, les services de soutien opérationnel du Ministère doivent être liés à des initiatives pangouvernementales comme la modernisation de la gestion des ressources humaines, la fonction de contrôleur moderne, la stratégie d'information financière, les modifications à la politique de vérification et d'évaluation et la restructuration de la politique de communication. Les exigences de soutien opérationnel interne découlent de l'urgence de mettre en place des préparatifs de sécurité et d'urgence appropriés afin de répondre aux besoins stratégiques et opérationnels internes de nos clients et de notre ministère.

Dans le contexte global de planification de TPSGC, le défi essentiel que doit relever le secteur d'activité du Soutien opérationnel consiste à revoir continuellement les structures de prestation de services et de régie internes du Ministère, les systèmes de planification et de rapports, les systèmes financiers et les cadres d'établissement des coûts, le cadre et les systèmes de gestion des ressources humaines ainsi que l'infrastructure et les systèmes internes de GI-TI.

Les paragraphes suivants donnent plus de détails sur les secteurs prioritaires pour la période visée.

Politique, planification, finances et vérification ministérielles

TPSGC s'est engagé à soutenir des initiatives clés dans le domaine de l'amélioration de la gestion et à donner les meilleurs conseils en matière de politique et de planification au ministre et aux cadres supérieurs du Ministère. Il est pleinement engagé dans le domaine du développement durable. Des partenariats stratégiques continuent d'être entretenus pour aider le Ministère à trouver des moyens novateurs d'améliorer la prestation des services.

Nous entreprenons également une évaluation de nos pratiques de contrôleur qui nous permettra de renforcer nos pratiques de gestion intégrée. Enfin, nous mettons actuellement en oeuvre un cadre ministériel de gestion intégrée des risques ainsi qu'un cadre intégré de gestion du rendement.

Santé, sécurité, protection et préparation aux situations d'urgence

Par suite des événements du 11 septembre, un nouveau secteur a été créé pour renforcer les mesures d'évaluation et de coordination du Ministère relativement à toutes les questions touchant la protection, la santé et la sécurité et la préparation aux situations d'urgence. En plus de ses fonctions ministérielles, le secteur coordonnera, avec d'autres directions générales, les activités suivantes et assurera une supervision stratégique dans tout le Ministère par les moyens suivants :

- augmenter les mesures de sécurité ayant trait aux immeubles dont TPSGC a la garde et à leurs occupants (sécurité préventive, contrôle d'accès amélioré, évacuations d'urgence, etc.) et accroître le rôle du Programme de sécurité interne de TPSGC;
- assurer le renforcement du programme de Planification de la continuité des opérations ainsi que des dispositions en cas d'urgence;
- fournir une sécurité accrue des télécommunications et des services de réseau et protéger les systèmes essentiels à la mission du gouvernement;
- établir des contrats d'acquisition d'équipement spécialisé pour d'autres ministères, y compris les achats à l'appui de tout déploiement de troupes canadiennes à l'étranger, ainsi que l'acquisition de systèmes d'armes et de munitions connexes et d'équipement de détection pour les aéroports;
- accroître les dépenses pour le programme de sécurité industrielle en raison des exigences rigoureuses en matière de sécurité;
- accroître l'accent sur le Programme d'inscription donnant accès aux marchandises contrôlées et les services de comptabilité judiciaire.

Technologie de l'information

Pour relever le défi des initiatives de gouvernement électronique, TPSGC joue un rôle de chef de file, particulièrement dans le domaine des communications et des systèmes protégés relatifs aux opérations bancaires, au virement électronique de fonds ou à la Chaîne d'approvisionnement électronique. Afin de relever le défi du gouvernement

électronique dans toute l'administration fédérale, un soutien financier interne de la GI-TI est critique quant au projet GeD, au vieillissement de l'infrastructure de GI-TI, aux services de gestion des connaissances et de l'information et à la migration vers une infrastructure et des systèmes nouveaux. Essentiellement, les systèmes internes doivent répondre aux besoins du personnel de TPSGC et être compatibles avec les systèmes de services communs, afin de satisfaire aux besoins des clients.

Organisation de choix

Notre capacité d'évoluer vers une prestation de service intégrée sera fondée sur un leadership informé, un personnel compétent et une technologie habilitante. Dans les années à venir, un marché du travail concurrentiel, le gouvernement électronique, la réforme de la gestion des ressources humaines dans toute la fonction publique et une perte potentiellement importante du savoir collectif à cause des départs à la retraite exigeront une approche souple de la gestion des ressources humaines. Afin d'appuyer le mieux possible les organismes clients et d'atteindre ses objectifs stratégiques, TPSGC doit continuer de promouvoir un cadre de gestion des ressources humaines qui illustre les valeurs de la fonction publique et qui établit un lien clair entre les stratégies de ressources humaines et les plans et besoins opérationnels. Nous pourrions atteindre nos objectifs opérationnels grâce à une main-d'oeuvre motivée, compétente et représentative.

Nos cadres supérieurs et intermédiaires jouent un rôle critique quant à la réalisation de notre vision d'une prestation de services sans interruption, et nous devons favoriser un sens du leadership qui soit fondé sur la collectivité plus que sur la hiérarchie. Notre capacité de fournir des services intégrés doit commencer par le partage de l'information, suivi d'une mise en commun des ressources, et nous devons continuellement mettre l'accent sur le client et comprendre comment nos services s'interconnectent pour répondre aux besoins des Canadiens et les Canadiennes. L'accès partagé à l'information et aux outils de gestion des ressources humaines sera essentiel à l'atteinte de nos objectifs de service et au maintien en fonction de nos employés. Afin d'attirer et de maintenir en fonction du personnel compétent, nous devons nous distinguer des autres employeurs en nous donnant un but bien précis et en donnant aux employés l'occasion de faire un travail stimulant et d'offrir à la population un produit de valeur.

Le tableau suivant fait état des activités qui permettront au Soutien opérationnel de respecter ses engagements.

Principaux engagements

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
Conseils et soutien adéquats et fournis rapidement au ministre, à la sous-ministre et au sous-ministre délégué sur les questions relatives au Ministère	Améliorer la capacité en matière de politique Simplifier les processus afin d'améliorer l'efficacité	Prévues au budget	Conseils et services exacts et fournis rapidement à l'équipe de direction du Ministère Développement d'une fonction intégrée pour la politique ministérielle

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
			Création d'un système de suivi pour les initiatives et propositions principales
Gestion de l'information et technologie de l'information efficaces, et services de gestion ministériels qui sont rentables et qui répondent aux besoins opérationnels des secteurs d'activité	Gérer 250 applications et systèmes, y compris des centres de données et une infrastructure de bureautique, pour soutenir les opérations du gouvernement relatives aux paiements, aux opérations bancaires et à la gestion de l'encaisse, à la comptabilité et aux rapports financiers, à l'immobilier et aux approvisionnements	198,3 M\$	<p>Qualité du service définie dans les accords sur les niveaux de service, mesurée selon les objectifs dans les domaines de la sensibilité aux besoins, de la capacité, de l'exactitude, de l'intégrité, de la sécurité et de la satisfaction des clients</p> <p>Objectif : disponibilité de l'ordinateur central à 98 %, y compris le temps d'indisponibilité prévue</p> <p>Objectif : 75 % des problèmes signalés au dépannage sont résolus après le premier appel</p> <p>Objectif : les opérations d'imprimerie ont un taux d'exactitude d'au moins 99,95 %</p>
	Améliorer la gestion de l'information au moyen d'un système de gestion électronique des documents pour l'intégrité de l'information	6,0 M\$	<p>Progrès par rapport au plan d'Intégrité des programmes approuvé et financé par le Conseil du Trésor</p> <p>Progrès par rapport à l'Initiative de gestion de l'information de TPSGC approuvée par le Conseil du Trésor</p> <p>Objectif : faire passer 4000 employés au nouveau système</p>
	Mettre sur pied un <i>Centre de protection de l'information</i> (menace contre les systèmes, détection d'intrusion et analyse de la vulnérabilité 7/24 pour assurer l'intégrité des systèmes de TPSGC)	1,4 M\$	<p>Délais nécessaires pour parer aux menaces contre les systèmes</p> <p>Objectif : parer à 100 % les menaces d'intrusion contre les systèmes</p>

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
	Diriger le bureau du GeD qui supervise la transformation des services de TPSGC	1,6 M\$	Progrès par rapport au plan de GeD de TPSGC, gestion continue des risques liés aux projets clés, et rapports sur les initiatives financées par le Conseil du Trésor
Sécurité et protection accrues des biens, des activités et des employés du Ministère	<p>Établir les rôles et les responsabilités pour le nouveau secteur Sécurité, santé, protection et préparation aux situations d'urgence</p> <p>Coordonner des mesures de sécurité et de protection en réponse à la menace terroriste</p> <p>Appliquer des mises en garde stratégiques sur la sécurité</p> <p>Élaborer de nouveaux processus pour faciliter l'évaluation rapide des situations d'urgence et des désastres et la réaction à ceux-ci</p>	Ressources à déterminer	
Élaborer un programme de coopération internationale et intergouvernementale	Établissement du Programme international et intergouvernementale de TPSGC et élaboration du plan opérationnel connexe	Prévues au budget	
Cadre de gestion des ressources humaines qui adopte les valeurs du secteur public et qui favorise un milieu de travail inclusif propice à l'apprentissage et au développement du leadership tout en permettant de gérer efficacement le changement et les rapports	<p>Préparer et mobiliser les leaders, perfectionner et soutenir le groupe des cadres intermédiaires pour répondre aux défis liés à la prestation des services et à d'autres défis dans le milieu de travail de l'avenir</p> <p>Accroître la capacité de TPSGC d'élaborer des stratégies et des plans de gestion intégrée des ressources humaines, d'attirer et de maintenir en fonction des personnes compétentes et de mettre sur pied un effectif représentatif</p>	Prévues au budget	<p>Établissement d'un plan stratégique de dotation en personnel de direction et accroissement du taux de bilinguisme au sein de la relève EX</p> <p>Pourcentage de cadres intermédiaires qui ont des plans d'apprentissage et qui participent à des activités d'apprentissage</p> <p>Mesure dans laquelle les objectifs de représentation, de recrutement et d'avancement pour les groupes désignés sont atteints</p> <p>Établissement de plans coordonnés de recrutement et de perfectionnement pour les</p>

Résultats prévus	Activités connexes	Ressources 2002-2003	Mesures de rendement
	<p>Élaborer des aménagements organisationnels et des stratégies de gestion du changement qui facilitent la prestation de services intégrée grâce à des employés qui forment une collectivité ayant un but et des objectifs de service communs</p> <p>Établir des partenariats qui facilitent la mise en place d'un cadre souple de gestion des ressources humaines et qui améliorent la capacité du Ministère de fournir de l'information et des services en matière de ressources humaines par voie électronique</p>		<p>professions visées et mesure dans laquelle les objectifs de recrutement sont atteints</p> <p>Résultats d'études périodiques limitées sur le progrès de la prestation intégrée des services et sur la capacité du Ministère de gérer les conflits</p> <p>Mise en place de partenariats stratégiques pour atteindre les résultats visés de l'initiative de modernisation des ressources humaines ainsi que des initiatives d'information et de prestation de services par voie électronique</p>

Dépenses prévues

Soutien opérationnel				
			<i>(en millions de dollars)</i>	
	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
GAMME DE SERVICES DE LA GI/TI - OPÉRATIONS MINISTÉRIELLES				
▪ Crédits de fonctionnement et législatif				
Dépenses brutes	242,6	207,3	186,8	184,6
Moins : Recettes disponibles	71,5	64,2	64,2	64,2
TOTAL GI/TI - OPERATIONS MINISTÉRIELLES	171,1	143,1	122,6	120,4
GAMME DE SERVICES DE LA GESTION MINISTÉRIELLE				
▪ Crédits de fonctionnement et législatif				
Dépenses brutes	140,1	113,6	112,1	130,5
Moins : Recettes disponibles	39,7	32,2	32,1	32,1
TOTAL GESTION MINISTÉRIELLE	100,4	81,3	80,0	98,4
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	271,5	224,5	202,6	218,8
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.				
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	2 815	2 731	2 731	2 731

Programmes des sociétés d'État

Queens Quay West Land Corporation

Objectif

Fonctionner comme une entreprise de gestion et d'aliénation de biens immobiliers en ce qui concerne Harbourfront, à Toronto, et apporter une subvention d'exploitation au Harbourfront Centre.

Description

- Les paiements émis permettent de respecter les engagements pris dans le cadre des accords de transfert avec la Ville de Toronto, certains promoteurs et d'autres parties intéressées, et d'accorder une subvention d'exploitation au Harbourfront Centre.

Dépenses prévues

Sociétés d'État				
		<i>(en millions de dollars)</i>		
	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA QUEENS QUAY WEST LAND CORPORATION				
<ul style="list-style-type: none"> Paiements à la Queens Quay West Land Corporation 	4,0	4,0	4,0	4,0
TOTAL DU PROGRAMME ^(Note 1)	4,0	4,0	4,0	4,0

Note 1:

Les prévisions des dépenses pour 2001-2002 excluent un montant net de 11,3 millions de dollars pour le paiement à la Société du Vieux-Port de Montréal (SVPM) Inc. qui relevait de TPSGC jusqu'au 15 janvier 2002. À partir de cette date, la responsabilité de la SVPM a été transférée au Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada.

Section IV — Initiatives conjointes

<http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/sds-2000-toc-f.html>

Stratégie de développement durable

La Stratégie de développement durable 2000 (SDD) de TPSGC a été déposée au Parlement en février 2001.

La SDD fait état des engagements du Ministère, lesquels sont divisés en trois volets :

- Écologisation des opérations de TPSGC en tant que gardien et fournisseur d'installations et de locaux à bureaux à utilisation commune aux ministères fédéraux;
- Écologisation des services offerts par TPSGC aux ministères et aux organismes fédéraux en tant qu'agent de services communs;
- Écologisation des opérations internes de TPSGC.

Les objectifs et les éléments cibles liés aux volets devraient être atteints et mis en oeuvre entre l'exercice 2001-2002 et l'exercice 2003-2004. Dans la plupart des cas, les éléments cibles énumérés dans la SDD sont toujours prioritaires pour le Ministère et demeurent inchangés. Cependant, dans le cas de trois éléments cibles suivants, un examen a révélé que les dates initiales ont besoin d'être révisées pour permettre de terminer leur mise en oeuvre. Voici le synopsis des trois éléments cibles.

Date initiale	Nouvelle date	Raison de la modification
D'ici le 31 mars 2002, terminer la mise en oeuvre du Plan national de gestion de l'amiante dans toutes les installations de TPSGC appartenant à l'État qui contiennent de l'amiante	D'ici le 31 mars 2003, terminer la mise en oeuvre du Plan national de gestion de l'amiante dans toutes les installations de TPSGC appartenant à l'État qui contiennent de l'amiante	Il faut plus de temps pour terminer la mise en oeuvre du Plan national de gestion de l'amiante dans toutes les installations de TPSGC appartenant à l'État qui contiennent de l'amiante
D'ici le 31 mars 2002, terminer l'évaluation des sites de TPSGC pour déterminer s'ils sont contaminés et, le cas échéant, déterminer l'étendue de la contamination	D'ici le 31 mars 2003, terminer l'évaluation des sites de TPSGC pour déterminer s'ils sont contaminés et, le cas échéant, déterminer l'étendue de la contamination	Les sites les plus susceptibles d'être contaminés ont été évalués. Cependant, en raison d'un écart entre le nombre de sites ayant été communiqués à TPSGC et le nombre réel de sites, il s'avère que les sites à examiner sont plus nombreux que prévu. On s'attend à ce que les sites qui restent à examiner ne posent qu'un faible risque de contamination, mais ils doivent tout de même être examinés

Date initiale	Nouvelle date	Raison de la modification
D'ici le 31 mars 2002, fournir de la formation sur les achats écologiques au personnel de TPSGC responsable des achats internes	D'ici le 31 octobre 2003, fournir de la formation sur les achats écologiques au personnel de TPSGC responsable des achats internes	Le délai doit être reporté en raison du nombre élevé d'employés qui doivent suivre cette formation. Les besoins liés à cette formation sont compris dans les Priorités d'apprentissage proposées pour 2002-2003
D'ici le 31 mars 2004, atteindre et maintenir un taux de recyclage des déchets solides des bureaux de 60%, dans toutes les installations des SI appartenant à l'État, autrement dit, éviter d'envoyer dans les sites d'enfouissement ou d'incinération 60% de l'ensemble des déchets solides des bureaux (conforme à l'objectif du DDOG)	D'ici le 31 mars 2004, atteindre et maintenir un taux moyen de recyclage des déchets solides des bureaux de 60% dans les installations des SI appartenant à l'État, autrement dit, éviter d'envoyer dans les sites d'enfouissement ou d'incinération 60 % de l'ensemble des déchets solides des bureaux (conforme à l'objectif du DDOG)	L'engagement visant à recycler 60% des déchets solides de toutes les installations des SI appartenant à l'État doit être modifié afin de tenir compte du fait que tous les programmes municipaux de recyclage des déchets solides n'ont pas les mêmes capacités et qu'il est parfois difficile d'éviter d'envoyer les déchets dans les sites d'enfouissement. Par conséquent, l'objectif a été changé pour tenir compte de la norme de rendement envisagée, qui vise le maintien d'un taux moyen de recyclage de 60% à l'échelle du pays

La mise en oeuvre et le suivi de tous les engagements décrits dans la SDD 2000 de TPSGC se poursuivront au cours et au-delà du prochain exercice.

Projet Gouvernement en direct

Le projet Gouvernement en direct (GeD) est l'expression de la vision du gouvernement du Canada de brancher les Canadiens au gouvernement, les uns aux autres et au monde entier. Pour TPSGC, le projet GeD représente non seulement la prestation directe de services aux Canadiens, mais également l'aide qu'il doit apporter aux ministères et aux organismes fédéraux pour faire de cette vision une réalité.

Misant sur la technologie que nous avons mise au point et sur notre expérience, nous concevons les solutions dont nos clients ont besoin pour la prestation de services en direct et le commerce électronique, qui sont essentiels à la mise en oeuvre du projet GeD. Nous nous sommes engagés à :

- améliorer la qualité des services que nous fournissons à la population canadienne et aux autres ministères et organismes gouvernementaux;
- fournir un accès en direct protégé aux données des ministères clients conservées par TPSGC;
- accroître l'efficacité de la fonction publique fédérale;
- développer l'infrastructure stratégique du gouvernement en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information.

TPSGC a cerné sept services clés et environ 30 initiatives qui permettront de faire progresser le projet GeD. La prestation de ces initiatives dépend de leur financement. TPSGC a obtenu un financement partiel pour l'initiative de l'infrastructure stratégique et pour les deux projets décrits ci-après. TPSGC fournit également un soutien technique à Communications Canada pour le portail du gouvernement du Canada, qui est le point central de la présence du gouvernement fédéral sur le Web.

▪ **Initiative de l'infrastructure stratégique (IIS)**

L'IIS permet de concevoir et de mettre en oeuvre les bases communes de la technologie de l'information dans le cadre du projet GeD. TPSGC et le Conseil du Trésor (CT) travaillent de concert pour développer l'architecture qui soutiendra l'IIS. La Voie de communication protégée (qui servira à fournir, par voie électronique protégée, des services à la population canadienne, aux entreprises et aux autres utilisateurs) en est à la fin de sa phase initiale de développement, et elle sera opérationnelle en mai 2002 pour le lancement de l'application de changement d'adresse de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Les ministères utiliseront la composante réseau de la Voie de communication protégée pour le trafic interne, lorsqu'ils cesseront d'utiliser l'actuel Réseau d'entreprise du gouvernement. Des améliorations ultérieures permettront à plus de ministères d'offrir leurs applications en direct par le biais de l'infrastructure commune, ce qui accroîtra la prestation des services intégrés à la population canadienne.

▪ **Annuaire électronique des produits et services**

L'Annuaire électronique des produits et services est géré conjointement par le CT et TPSGC. Cette initiative a pour objet principal la création d'un annuaire électronique contenant le nom des personnes-ressources liées aux programmes et aux services qui soutiennent le projet GeD. Les principaux produits livrables sont :

- Un portail d'accès basé sur le Web et offrant des capacités de recherche, destiné à la population canadienne;
- Un dépôt de données, une banque de données à niveaux multiples sur les personnes-ressources liées aux programmes et aux services;
- Des fonctions d'entrée de données permettant à tous les ministères de faire des mises à jour;
- Des fonctions d'extraction de données permettant la publication d'autres renseignements contenus dans l'Annuaire.

▪ **Projet de reconnaissance de la Chaîne d'approvisionnement électronique**

Le projet Chaîne d'approvisionnement électronique (CAE) est géré par le Secteur de la chaîne d'approvisionnement électronique du Service des approvisionnements. La CAE est utilisée pour toutes les étapes de l'acquisition, de l'achat et de paiement auxquelles participent le gouvernement fédéral et ses fournisseurs externes, au moyen de procédés d'affaires électroniques et de technologies habilitantes. Cette initiative devrait permettre de définir des solutions centrales en matière d'acquisition pour les fonctionnaires fédéraux et éliminer les coûts qu'auraient à assumer les divers

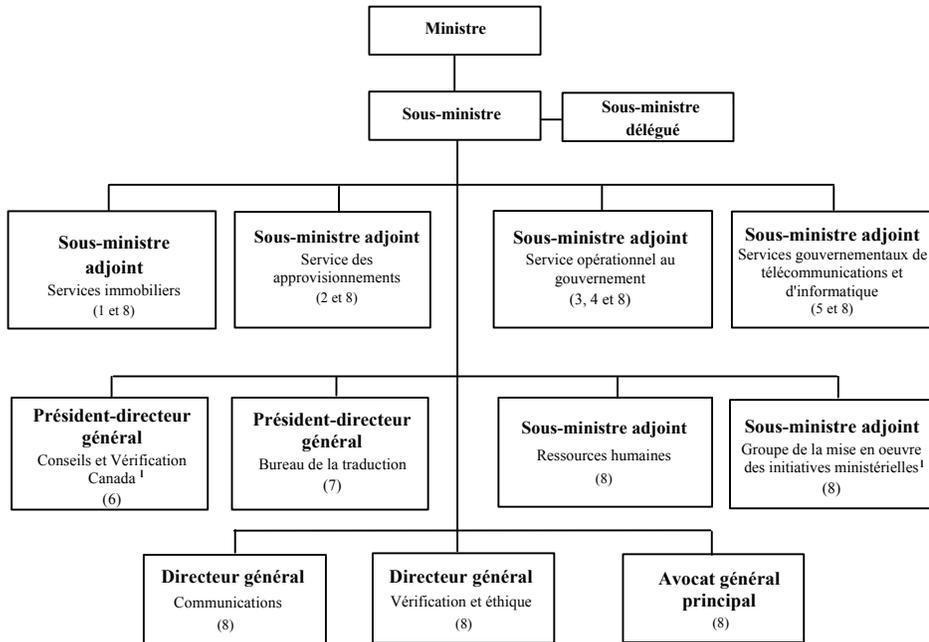
ministères pour l'exploitation de systèmes semblables. En outre, la CAE devrait permettre d'offrir des services plus efficaces et à moindres frais.

Initiative collective	Objectif de l'initiative	Liste des partenaires	Fonds attribués par les partenaires	Résultats prévus
Initiative de l'infrastructure stratégique Année de mise en oeuvre : 2002 Année où les résultats seront déclarés : en cours jusqu'en 2005	Développement d'une voie de communication protégée permettant la prestation de services, par voie électronique, à la population canadienne, aux entreprises et aux autres utilisateurs des services du gouvernement	Secrétariat du Conseil du Trésor et divers ministères fédéraux	2002-2003 - 120 M\$ 2003-2004 - 140 M \$ 2004-2005 - 140 M\$	Fournir une voie de communication protégée pouvant être opérationnelle dès mai 2002, en vue d'appuyer l'application de changement d'adresse de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Veiller à l'amélioration continue de l'infrastructure pour la prestation des services, qui permettra au gouvernement du Canada d'accroître sa capacité de renouveler ses programmes et ses services en réponse aux besoins changeants de la population canadienne
Annuaire électronique des produits et services Année de mise en oeuvre : à déterminer. Année où les résultats seront déclarés : à déterminer	Fournir à la population canadienne et aux entreprises un accès en direct à un annuaire électronique des produits et services fédéraux, provinciaux et municipaux	Secrétariat du Conseil du Trésor	À déterminer	La réalisation de cette initiative repose sur l'affectation de fonds résultant de l'exposé budgétaire du 10 décembre 2001, dans lequel sont alloués 150 M \$ par année pendant quatre ans au projet GeD
Projet de reconnaissance de la Chaîne d'approvisionnement électronique Année de mise en oeuvre : à déterminer Année où les résultats seront déclarés : à déterminer	Développer une chaîne d'approvisionnement électronique pour toutes les étapes de l'acquisition, de l'achat et du paiement	Autres ministères gouvernementaux à déterminer	À déterminer	La réalisation de cette initiative repose sur l'affectation de fonds résultant de l'exposé budgétaire du 10 décembre 2001, dans lequel sont alloués 150 M \$ par année pendant quatre ans au projet GeD

Section V – Organisation

Structure du Ministère

PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX Organisation et secteurs d'activités



Secteurs d'activité	millions de \$ ²	ETP
1. Services immobiliers	1 695,4	4 530
2. Service des approvisionnements	114,5	1 700
3. Receveur général	98,7	463
4. Rémunération de la fonction publique	27,2	806
5. Services communs de télécommunication et d'informatique	19,5	258
6. Conseils et Vérification Canada	(1,1)	400
7. Bureau de la traduction	46,9	1 566
8. Support opérationnel	224,5	2 731
TOTAUX	2 225,5	12 454

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

1. Postes occupés par le même titulaire
2. Les montants représentent les dépenses nettes prévues pour 2002-2003 incluant les résultats nets des fonds renouvelables. Voir section III pour de plus amples informations concernant les volumes d'affaire.

Plan des dépenses

Dépenses ministérielles prévues				
	<i>(en millions de dollars)</i>			
	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX (Note 1)				
Dépenses brutes du programme :				
Budget principal des dépenses	3 541,2	3 858,9	3 758,6	3 738,8
Rajustement des dépenses prévues	476,9	110,6	98,4	50,1
	4 018,1	3 969,5	3 857,0	3 788,9
Recettes disponibles :				
Budget principal des dépenses	1 644,4	1 744,0	1 758,0	1 770,2
Rajustement des dépenses prévues	181,5	--	--	--
	1 825,9	1 744,0	1 758,0	1 770,2
Dépenses prévues nettes du	2 192,2	2 225,5	2 099,0	2 018,7
PROGRAMME DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT (Note 2)				
Dépenses du programme :				
Budget principal des dépenses	4,0	4,0	4,0	4,0
Rajustement des dépenses prévues	--	--	--	--
Dépenses prévues du programme	4,0	4,0	4,0	4,0
DÉPENSES PRÉVUES DE TPSGC	2 196,2	2 229,5	2 103,0	2 022,7
Moins : Recettes non disponibles	26,9	25,1	25,0	25,0
Plus : Coûts des services reçus sans frais	35,6	33,6	33,6	33,9
COÛT NET MINISTÉRIEL	2 205,0	2 237,9	2 111,7	2 031,6
EQUIVALENTS TEMPS PLEIN	12 420	12 454	12 474	12 476

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1:

- Les recettes et les dépenses intra-ministérielles de 185,2 millions de dollars pour 2001-2002, de 172,7 pour 2002-2003, de 172,9 pour 2003-2004 et de 173,2 pour 2004-2005 sont incluses pour un effet net nul.
- Les prévisions des dépenses pour 2001-2002 excluent un montant net de 86,9 millions de dollars des Services de coordination des communications (SCC). À compter du 1er avril 2002, les SCC seront présentés sous Communication Canada.

Note 2:

- Les prévisions des dépenses pour 2001-2002 excluent un montant net de 11,3 millions de dollars pour le paiement à la Société du Vieux-Port de Montréal (SVPM) Inc. qui relevait de TPSGC jusqu'au 15 janvier 2002. À partir de cette date, la responsabilité de la SVPM a été transférée au Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada.

Section VI - Renseignements financiers

Tableau financier 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par secteur d'activité

(en millions de dollars)

PROGRAMME	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Secteur d'activité				
<u>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</u>				
Services immobiliers	313,2	428,8	365,9	312,3

Tableau financier 2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets en immobilisations, par secteur d'activité

Ce tableau représente les dépenses prévues pour les grands projets d'immobilisation dont le coût total est estimé à plus d'un million de dollars. Les projets sont indiqués avec les données sur la catégorie d'estimation de coûts - fondée (F) ou indicative (I) ; le niveau d'approbation - approbation préliminaire du projet (APP) ou approbation définitive du projet (ADP) ; et le pouvoir d'approbation - Conseil du Trésor (CT) ou ministère délégué (MD).

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité	Coût actuel total estimé	Dépenses prévues au 31 mars 2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues des années à venir
RÉGION						
SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Locaux et biens fédéraux						
TERRE-NEUVE						
Argentia - Décontamination (F-ADP-CT)	63,2	56,0	6,8	0,2	0,2	--
NOUVEAU-BRUNSWICK						
St. George - IGC - Construction (F-ADP-MD)	4,2	0,5	3,7	0,0	--	--
Bathurst - Nicholas Denys - Amélioration de l'édifice(F-ADP-DM)	6,8	1,6	3,5	1,7	--	--
QUÉBEC						
Ville St-Laurent - 3155 Côte de Liesse - Rénovation (F-ADP-CT)	21,3	18,5	2,3	0,5	0,1	--
Montréal - 305 René Lévesque - Rénovation (F-ADP-CT)	21,0	17,5	3,5	--	--	--
Rigaud - Collège des Douanes - Rénovation (F-ADP-MD)	7,8	5,9	1,9	--	--	--
Ville St-Laurent -John Grierson - Rénovation (I-APP-MD)	4,9	0,3	3,6	1,0	--	--
Montréal - 740 Bélair - Construction (I-APP-CT)	31,9	1,2	8,6	21,2	1,0	--
Montréal - 200 René Lévesque - Rénovation (I-APP-MD)	5,7	0,3	1,6	3,8	--	--
Montréal - Vieux-Port - Rénovation du mur du quai (F-ADP-MD)	2,3	1,2	1,1	--	--	--
ONTARIO						
St-Catharines - IGC - Rénovation (F-ADP-MD)	6,0	4,6	1,5	--	--	--
Toronto - Édifice Joseph Shepard - Immeuble de base et modification du CVAC (I-APP-MD)	3,5	0,6	1,5	1,4	--	--
Toronto - Édifice Arthur Meighan - Immeuble de base /Amélioration (I-APP-MD)	2,7	1,1	1,6	--	--	--
Burlington - Pont de Burlington - Programme de Ré-investissement (F-ADP-MD)	2,6	1,2	1,4	--	--	--
Scarborough - 200 Town Centre - Modification du CVAC (F-ADP-MD)	3,5	0,7	2,8	0,0	--	--
CAPITALE NATIONALE (QUÉBEC)						
Hull - Garage Laurier Taché - Rénovation et amélioration (I-APP-CT)	57,4	23,0	7,5	12,6	11,7	2,6
CAPITALE NATIONALE (ONTARIO)						
Ottawa - Sir John Carling - Rénovation/addition (I-APP-CT) ⁽¹⁾	57,8	0,8	1,8	--	--	55,3
Ottawa - Nouvel édifice de la Cour Fédérale - Nouvelle construction (I-APP-CT) ⁽¹⁾	77,8	3,4	--	--	--	74,4
Ottawa - Ottawa City Hall - Achat et rénovation (F-ADP-CT)	81,2	72,6	8,6	--	--	--
Ottawa- Tunney's Pasture - Rénovation du laboratoire (I-APP-MD)	2,0	0,4	1,6	--	--	--
Ottawa - Lester B. Pearson - Initiative des bâtiments fédéraux (F-ADP-MD)	5,3	4,3	0,3	0,7	--	--

Tableau financier 2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets en immobilisations, par secteur d'activité (suite)

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité	Coût actuel total estimé	Dépenses prévues au 31 mars 2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses Prévues des années à venir
RÉGION						
Ottawa - West Memorial - Rénovation (I-APP-CT) ⁽¹⁾	79,4	3,1	--	--	--	76,3
CITÉ PARLEMENTAIRE ⁽²⁾						
Ottawa - Bibliothèque du Parlement (LDP) - Rénovation (F-APD-CT)	78,6	31,8	18,0	20,0	8,8	--
Ottawa - Colline Parlementaire - Équipement et éléments de connectivité (ECE) (F-APD-CT)	25,1	21,5	3,6	--	--	--
Ottawa - Édifice de la rue Bank - Nouvel édifice (I-APP-CT)	197,9	1,5	9,0	17,3	41,2	128,9
Ottawa - Édifice Wellington - Rénovation (F-APD-CT)	125,8	0,1	6,0	6,8	28,7	84,3
Ottawa - La Promenade - Rénovation (I-APP-CT)	52,1	0,8	6,0	17,5	27,8	--
L'OUEST						
Winnipeg - 269 Main street - Projets multiples (F-ADP-MD)	5,2	2,8	2,5	--	--	--
Yellowknife - IGC - Nouvel édifice (I-APP-CT)	18,0	3,0	6,8	6,0	2,2	--
Regina - Nouvel édifice - Nouvelle construction (I-APP-CT)	28,6	4,0	10,0	14,6	--	--
COLOMBIE-BRITANNIQUE						
Réseau routier de l'Ouest - Reconstruction (F-APD-CT)	606,7	442,7	26,0	23,0	23,0	92,0
Surrey - Centre de données fiscales - Rénovation (I-APP-CT)	18,5	1,3	9,0	8,2	--	--
Vancouver - 401 Burrard - Achat (S-APD-CT)	69,3	14,3	55,0	0,0	--	--
Vancouver - Centre ville de Vancouver - ADRC centre ville (I-APP-CT)	18,1	2,0	16,2	--	--	--
SOMMAIRE						
Total des dépenses - Grands projets d'immobilisations susmentionnés (de plus d'un million de dollars)	1 792,3	744,2	233,2	156,5	144,6	513,7
Total des dépenses - Grands projets d'immobilisations à faire approuver, non mentionnés			145,6			
Total des dépenses prévues pour les projets d'immobilisations (de moins d'un million de dollars)			50,0			
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ			428,8			

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Notes:

- 1- La portée, les coûts et l'échéancier de ces projets reportés précédemment est présentement en revue.
- 2- Les dépenses prévues pour la Cité Parlementaire au cours des années à venir doivent être approuvées chaque année par le Ministre de TPSGC.

Tableau financier 3 : Sommaire des paiements de transfert, par secteur d'activité

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Services immobiliers				
<i>Subventions</i>				
Subvention non financière à la Société royale du Canada	0,08	0,08	0,08	0,08
Subvention au Parc Downsview Park	0,28	3,17	--	--
	0,35	3,25	0,08	0,08
<i>Contributions</i>				
Association canadienne de normalisation	0,01	0,01	0,01	0,01
Contributions à la Hudson Bay Port Company	0,20	--	--	--
Contibution a l' Argentia Management Authority	--	8,02	--	--
	0,21	8,03	0,01	0,01
<i>Autres paiements de transfert</i>				
Paiements de subventions versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	412,00	414,68	414,68	414,68
Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(412,00)	(414,68)	(414,68)	(414,68)
	--	--	--	--
TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ	0,57	11,29	0,09	0,09

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 4 : Sources des recettes disponibles, par secteur d'activité

(en millions de dollars)

PROGRAMME	Prévision des recettes	Recettes prévues	Recettes prévues	Recettes prévues
Secteur d'activité	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
<i>Gamme de services</i>				
SERVICES GOUVERNEMENTAUX <small>(Note 1)</small>				
Services immobiliers				
<i>Locaux et biens fédéraux</i>				
Location et concessions	314,2	259,6	258,0	258,0
<i>Services</i>				
- Fonds renouvelable des Services immobiliers				
Recouvrement des débours au nom des clients	602,7	629,4	636,0	641,4
Recettes provenant des services communs relatifs aux services immobiliers	142,5	147,0	146,6	147,1
	745,3	776,4	782,6	788,5
- Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers				
Aliénation des biens immobiliers	23,0	20,4	20,4	20,4
	768,3	796,8	803,0	808,9
Total du secteur d'activité	1 082,4	1 056,4	1 061,1	1 066,9
Service des approvisionnements				
- Crédit				
Grands projets de l'État	14,4	13,7	13,7	13,7
Acquisitions	20,5	8,2	8,2	8,2
Office des normes générales du Canada	2,5	2,5	2,5	2,5
Administration des biens saisis	5,4	3,1	3,1	3,1
	42,7	27,4	27,4	27,4
- Fonds renouvelable des Services optionnels				
Transports	96,9	97,7	100,4	100,4
Distribution des biens de l'État	8,8	8,8	8,8	8,8
Services d'appui partagés	7,2	7,2	7,2	7,2
Programme d'achat aux fins de location	0,0	0,0	0,0	0,0
Courtage de logiciels/Analyses comparatives	2,7	2,7	2,7	2,7
	115,6	116,3	119,1	119,1
Total du secteur d'activité	158,3	143,7	146,5	146,5
Receveur général				
Services du receveur général	20,4	19,5	19,5	19,5
Rémunération de la fonction publique				
Services de rémunération	44,8	24,3	23,7	23,7
Services communs de télécommunications et d'informatique				
Crédit	32,7	28,5	28,5	28,5
Fonds renouvelable	109,3	104,2	104,5	104,5
Total du secteur d'activité	142,0	132,7	133,0	133,0

Tableau financier 4 : Source des recettes disponibles, par secteur d'activité (suite)

(en millions de dollars)

PROGRAMME	Prévision des recettes 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Secteur d'activité <i>Gamme de services</i>				
Conseils et Vérification Canada				
Services de conseils et de vérification	96,7	99,0	99,5	99,5
Bureau de la traduction				
- Fonds renouvelable du Bureau de la traduction				
Services de traduction	166,2	168,4	174,6	181,2
Services d'interprétation	3,2	3,2	3,2	3,2
Services de terminologie	0,7	0,6	0,8	0,6
Total du secteur d'activité	170,1	172,2	178,6	185,0
Soutien opérationnel				
<i>GI/TI - Opérations ministérielles</i>				
Services de GI/TI	71,5	64,2	64,2	64,2
<i>Gestion ministérielle</i>				
Bureaux ministériels régionaux	2,5	2,6	2,6	2,6
Services partagés	2,5	0,0	0,0	0,0
Recouvrements internes et autres	34,7	29,6	29,5	29,5
	39,7	32,2	32,1	32,1
Total du secteur d'activité	111,1	96,4	96,3	96,3
TOTAL DES RECETTES DISPONIBLES	1 825,9	1 744,0	1 758,0	1 770,2

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1:

- Les prévisions des recettes pour 2001-2002 excluent un montant de 21,6 millions de dollars des Services de coordination des communications (SCC). À compter du 1er avril 2002, les SCC seront présentés sous Communication Canada.

Tableau financier 5 : Source des recettes non disponibles*(en millions de dollars)*

	Prévision des recettes 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Bassin de radoub	5,1	5,1	5,1	5,1
Recettes non fiscales diverses	21,8	20,0	19,9	19,9
TOTAL DES RECETTES NON DISPONIBLES	26,9	25,1	25,0	25,0

Tableau financier 6 : Coût net des programmes pour le Budget des dépenses 2002-2003*(en millions de dollars)*

	<u>Services gouvernementaux</u>	Sociétés d'État	Total
Dépenses brutes prévues	3 969,5	4,0	3 73,5
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>			
Contributions comprenant la part des employeurs et coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	24,2	0,0	24,2
Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	2,9	0,0	2,9
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par Justice Canada	6,4	0,0	6,4
COÛT DES PROGRAMMES	4 003,0	4,0	4 007,0
<i>Moins :</i>			
Recettes disponibles	1 744,0	0,0	1 744,0
Recettes non disponibles	25,1	0,0	25,1
COÛT NET DES PROGRAMMES	2 233,9	4,0	2 237,9

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 7 : Fonds renouvelable des Services immobiliers**État des résultats***(en millions de dollars)*

	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Recettes disponibles	142,5	147,0	146,6	147,1
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	92,6	95,4	95,0	95,5
Coûts d'occupation	3,6	3,8	3,9	3,9
Services ministériels et administratifs	17,8	18,4	18,3	18,3
Autres coûts de fonctionnement	28,5	29,4	29,4	29,4
Total des dépenses	142,5	147,0	146,6	147,1
Excédent (Déficit)	0,0	0,0	0,0	0,0

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable*(en millions de dollars)*

	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) Déficit	0,0	0,0	0,0	0,0
Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice	0,0	0,0	0,0	0,0
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	97,7			
Radiation de l'autorisation utilisée	(97,7)			
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	0,0	0,0	0,0	0,0
Limite de l'autorisation	450,0	150,0	150,0	150,0
Réduction de la limite de l'autorisation	(300,0)			
Limite révisée de l'autorisation	150,0	150,0	150,0	150,0
Autorisation non utilisée reportée	150,0	150,0	150,0	150,0

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Notes :

- 1 - Les recouvrements des débours au nom des clients ne sont pas inclus dans les recettes disponibles ni dans les dépenses (602,7 millions de dollars pour 2001-2002; 629,4 pour 2002-2003; 636,0 pour 2003-2004 et 641,4 pour 2004-2005).
- 2 - À compter du 31 mars 2002 la limite de l'autorisation du Fonds renouvelable sera réduite de 450 à 150 millions de dollars.
- 3 - L'autorisation cumulative utilisée en date du 31 mars 2002 a été approuvée pour radiation jusqu'à concurrence de 97,7 millions de dollars.

Tableau financier 8 : Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

État des résultats

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Recettes disponibles	23,0	20,4	20,4	20,4
Dépenses	3,8	3,8	3,8	3,8
Excédent (Déficit)	19,2	16,6	16,6	16,6

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) Déficit	(19,2)	(16,6)	(16,6)	(16,6)
Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice	(19,2)	(16,6)	(16,6)	(16,6)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(1,6)	(1,6)	(1,6)	(1,6)
Paiement au Trésor	19,2	16,7	16,7	16,7
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(1,6)	(1,5)	(1,5)	(1,5)
Limite de l'autorisation	5,0	5,0	5,0	5,0
Autorisation non utilisée reportée	6,6	6,5	6,5	6,5

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 9 : Fonds renouvelable des Services optionnels**État des résultats***(en millions de dollars)*

	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Recettes disponibles	115,6	116,3	119,1	119,1
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	4,5	5,9	4,6	4,6
Coût des produits	100,7	99,5	101,1	101,1
Autres coûts de fonctionnement	14,4	10,8	13,3	13,3
Intérêt	0,2	0,0	0,0	0,0
Total des dépenses	119,8	116,2	119,0	119,0
Excédent (Déficit)	(4,2)	0,1	0,1	0,1

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable*(en millions de dollars)*

	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) Déficit	4,2	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice	4,2	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'année	0,0	4,2	4,1	4,0
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'année	4,2	4,1	4,0	3,9
Limite de l'autorisation	200,0	35,0	35,0	35,0
Réduction de la limite de l'autorisation	(165,0)			
Limite révisée de l'autorisation	35,0	35,0	35,0	35,0
Autorisation non utilisée reportée	30,8	30,9	31,0	31,1

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Notes :

1 - Les prévisions des dépenses pour 2001-2002 excluent les montants relatifs aux activités qui relevaient précédemment des Services de coordination des communications (SCC). À compter du 1er avril 2002, les SCC seront présentés sous Communication Canada. Les montants exclus sont : 2 millions de dollars pour le déficit de 2001-2002, l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'année de 19 millions de dollars et la radiation de l'autorisation utilisée jusqu'à concurrence de 22,7 millions de dollars.

2 - À compter du 31 mars 2002, la limite de l'autorisation sera réduite de 200 à 35 millions de dollars.

Tableau financier 10 : Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

État des résultats

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Recettes disponibles	109,3	104,2	104,5	104,5
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	13,4	13,8	14,1	14,1
Coûts des produits	79,8	75,7	75,8	75,8
Amortissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres coûts de fonctionnement	15,9	14,5	14,5	14,5
Intérêt	0,1	0,1	0,1	0,1
Total des dépenses	109,3	104,2	104,5	104,5
Excédent (Déficit)	0,0	0,0	0,0	0,0

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) Déficit	0,0	0,0	0,0	0,0
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Sous-total	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Variation du fonds de roulement	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Ressources financières nettes fournies dans les activités de fonctionnement	(0,2)	(0,2)	(0,2)	(0,2)
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	0,2	0,2	0,2	0,2
Ressources financières nettes utilisées dans les activités d'investissement	0,2	0,2	0,2	0,2
Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice	0,0	0,0	0,0	0,0
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(13,6)	(13,6)	(13,6)	(13,6)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(13,6)	(13,6)	(13,6)	(13,6)
Limite de l'autorisation	45,0	20,0	20,0	20,0
Réduction de la limite de l'autorisation	(25,0)			
Limite révisée de l'autorisation	20,0	20,0	20,0	20,0
Autorisation non utilisée reportée	33,6	33,6	33,6	33,6

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note:

1 - A compter du 31 mars 2002, la limite de l'autorisation sera réduite de 45 à 20 millions de dollars.

Tableau financier 11 : Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

État des résultats

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Recettes disponibles	96,7	99,0	99,5	99,5
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	29,2	32,5	32,5	32,5
Coûts des produits	57,5	57,4	58,0	58,0
Amortissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres coûts de fonctionnement	8,9	8,2	8,1	8,1
Intérêt	0,2	0,2	0,2	0,2
Total des dépenses	95,9	98,4	98,9	98,9
Excédent (Déficit)	0,8	0,6	0,6	0,6

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) Déficit	(0,8)	(0,6)	(0,6)	(0,6)
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,3	0,3	0,3	0,3
Sous-total	(1,2)	(1,0)	(1,0)	(1,0)
Variation du fonds de roulement	(0,2)	(0,2)	(0,2)	(0,2)
Ressources financières nettes fournies dans les activités de fonctionnement	(1,4)	(1,2)	(1,2)	(1,2)
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	0,1	0,1	0,1	0,1
Ressources financières nettes utilisées dans les activités d'investissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice	(1,3)	(1,1)	(1,1)	(1,1)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	0,7	(0,6)	(1,7)	(2,8)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(0,6)	(1,7)	(2,8)	(3,9)
Limite de l'autorisation	25,1	20,0	20,0	20,0
Réduction de la limite de l'autorisation	(5,1)			
Limite révisée de l'autorisation	20,0	20,0	20,0	20,0
Autorisation non utilisée reportée	20,6	21,7	22,8	23,9

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note:

1 - À compter du 31 mars 2002, la limite de l'autorisation sera réduite de 25,1 à 20 millions de dollars.

Tableau financier 12 : Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

État des résultats

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Recettes disponibles	170,1	172,2	178,6	185,0
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	107,3	110,3	116,1	119,1
Amortissement	0,3	1,2	2,0	2,7
Autres coûts de fonctionnement	61,9	62,7	63,4	65,2
Total des dépenses	169,5	174,2	181,5	187,0
Excédent (Déficit)	0,6	(2,0)	(2,9)	(2,0)

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État des flux de trésorerie et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Activités de fonctionnement :				
(Excédent) Déficit	(0,6)	2,0	2,9	2,0
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :				
Amortissement	0,3	1,2	2,0	2,7
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,5	0,6	0,6	1,5
Sous-total	(1,4)	0,2	0,3	(2,2)
Variation du fonds de roulement	(0,7)	(0,8)	(0,8)	0,0
Ressources nettes utilisées dans les activités de fonctionnement	(2,1)	(0,6)	(0,5)	(2,2)
Activités d'investissement :				
Immobilisations :				
Acquisitions nettes	4,9	4,6	3,8	2,2
Ressources nettes utilisées dans les activités d'investissement	4,9	4,6	3,8	2,2
Autorisation (fournie) utilisée au cours de l'exercice	2,8	4,0	3,3	0,0
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice	(18,8)	(16,0)	(12,0)	(8,7)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice	(16,0)	(12,0)	(8,7)	(8,7)
Limite de l'autorisation	75,0	10,0	10,0	10,0
Réduction de la limite de l'autorisation	(65,0)			
Limite révisée de l'autorisation	10,0	10,0	10,0	10,0
Autorisation non utilisée reportée	26,0	22,0	18,7	18,7

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note:

1- À compter du 31 mars 2002, la limite de l'autorisation sera réduite de 75 à 10 millions de dollars.

Tableau financier 13 : Fonds renouvelable de la Production de défense

Nota :

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 100 millions de dollars pour le Fonds renouvelable de la Production de défense. Aucune activité n'est prévue pour ce fonds au cours de la période de planification.

Tableau financier 14 : Prêts, investissements et avances (non budgétaires)*(en millions de dollars)*

	Prévus 2001-2002	Prévisions 2002-2003	Prévisions 2003-2004	Prévisions 2004-2005
<u>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</u>				
Compte du fonds de roulement des biens saisis	4,5	4,5	4,5	4,5
<u>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</u>				
Queens Quay West Land Corporation	45,8	31,3	31,3	20,3
TOTAL DES PROGRAMMES	50,3	35,8	35,8	24,8

Section VII - Autres renseignements

Pour de plus amples renseignements

Monsieur Gérald Savard
Directeur général
Secteur de la politique et de la planification ministérielles
Direction générale du service opérationnel au gouvernement
(819) 956-1711

Monsieur Ralph Sprague
Directeur général
Secteur des finances
Direction générale du service opérationnel au gouvernement
(819) 956-8474

Sites Internet

<http://www.tpsgc.gc.ca>

<http://www.tpsgc.gc.ca/si/>

<http://www.tpsgc.gc.ca/sos/>

<http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/>

<http://www.tpsgc.gc.ca/remuneration/>

<http://www.tpsgc.gc.ca/>

<http://www.cvc.gc.ca/>

<http://www.bureaudelatraduction.gc.ca/>